

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABÉTISATION

**Direction Générales des Études et des Statistiques
Sectorielles**

*Tableau de bord de
l'Enseignement primaire
Année scolaire 2012/2013*

Novembre 2013

Le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) publie chaque année des « Tableaux de bord de l'éducation de base ». La présente publication fait une analyse des principales données statistiques de l'enseignement primaire de l'année scolaire 2012/2013. L'objectif recherché est de donner une image à la fois synthétique et précise de la situation de l'éducation en 2012/2013 et de son évolution durant les cinq dernières années.

Les données présentées proviennent essentiellement de la collecte des données statistiques du formel organisée chaque année par la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS/MENA) auprès des écoles primaires publiques et privées.

La réalisation du présent tableau de bord intervient après la fin de la deuxième phase du Plan Décennal de Développement de l'Éducation de Base (PDDEB). Ce document pourra servir de base de mesure des efforts consentis et des résultats à atteindre dans le cadre des réformes éducatives et surtout de la mise en œuvre du Programme de Développement Stratégique de l'Éducation de Base (PDSEB 2012-2021). Il servira aussi à situer le Burkina Faso par rapport aux engagements internationaux tels que : l'Éducation Pour Tous / Procédure Accélérée (EPT/PA) et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Le «Tableau de bord de l'enseignement primaire » fait l'analyse des indicateurs d'accès, de qualité et d'efficacité du système éducatif de base sur la période 2007/2008 à 2012/2013. Il met en exergue les disparités régionales, de milieu (urbain et rural) ou de genre (fille et garçon). Une place importante a été accordée à la représentation graphique, de manière à rendre la lecture plus attractive et facile. Pour chaque rubrique, les données de l'année scolaire 2012/2013 sont présentées par région.

Le ministère espère que chaque lecteur trouvera dans cette publication, l'information essentielle qu'il recherche sur l'enseignement primaire. Nous comptons sur vos critiques et suggestions pour améliorer les prochaines éditions de cette publication, afin de faire du «Tableau de bord de l'enseignement primaire » un outil précieux d'informations pour une meilleure connaissance du système éducatif de base.

Le Directeur Général

SOMMAIRE

	Pages
Avant propos	3
Sommaire	5
Sigles et abréviations	6-7
Présentation du document	8
Objectifs du PDSEB – Principales orientations de politique éducative	9-10
Contexte socio-économique	12-13
Moyens financiers	14-15
Partie 1 : Enseignement de base	17
Les élèves	18-27
Les conditions d'accueil	28-39
Les ressources humaines	40-45
Les parcours scolaires	46-49
Les résultats	50-55
Partie 2: Indicateurs de l'éducation issus d'enquêtes auprès des ménages	57
Indicateurs de l'éducation issus d'enquêtes auprès des ménages	58-59
Annexes	60-61

SIGLES ET ABREVIATIONS

A3F	: Apprentissage du Français Fondamental et Fonctionnel
AI	: Alphabétisation Initiale
APE/AME	: Association des Parents d'Elèves /Association des Mères Educatrices
ARC-SSN	: Appui au Renforcement des Capacités du Système Statistique National
CAP	: Certificat d'Aptitude Pédagogique
CE1	: Cours Élémentaire première année
CE2	: Cours Élémentaire deuxième année
CEAP	: Certificat Élémentaire d'Aptitude Pédagogique
CEB	: Circonscription d'Education de Base
CEBNF	: Centre d'Education de Base Non Formelle
CEDEAO	: Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEP	: Certificat d'Etudes Primaires
CM1	: Cours Moyen première année
CM2	: Cours Moyen deuxième année
CONFEMEN	: Conférence des Ministres de l'Education des pays ayant le français en partage
CP1	: Cours Préparatoire première année
CP2	: Cours Préparatoire deuxième année
CPAF	: Centre Permanent d'Alphabétisation et de Formation
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CST	: Culture Scientifique et Technique
DHD	: Développement Humain et Durable
DGAENF	: Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle
DGESS	: Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DPEBA	: Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
DREBA	: Direction Régionale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
EBCVM	: Enquête Burkinabè sur les Conditions de Vie des Ménages
EDS	: Enquête Démographique et de Santé
EPT/PA	: Education Pour Tous / Procédure Accélérée
FCB	: Formation Complémentaire de Base
FONAENF	: Fonds pour l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle
FTS	: Formation Technique Spécifique
IA	: Instituteur Adjoint
IAC	: Instituteur Adjoint Certifié
IC	: Instituteur Certifié
IP	: Instituteur Principal
MASSN	: Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale
MENA	: Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
MESS	: Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
PDDEB	: Plan Décennal de Développement de l'Education de Base
PDSEB	: Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base
PAEN	: Projet d'Appui à l'Education Nationale
PAI	: Plan d'Amélioration Individuel

PASEC	:	Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PPTTE	:	Pays Pauvres Très Endettés
QUIBB	:	Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien-être
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SISED	:	Système d'Information Statistique de l'Education
TAMA	:	Taux d'Accroissement Moyen Annuel
TAP	:	Taux d'Achèvement du Primaire
TBA	:	Taux Brut d'Admission
TBS	:	Taux Brut de Scolarisation
TCA	:	Taux de Croissance Annuel
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Le plan général du tableau de bord est explicité ci-après.

Après des données générales et de contexte, relatives à l'environnement socio-économique et aux objectifs du PDSEB, le système éducatif burkinabé est décrit à partir de réponses apportées aux questions suivantes :

1. Quels moyens financiers sont engagés dans l'éducation de base ?

2. Quels offre et rendement pour l'enseignement de base ?

- *Combien d'élèves scolarisés et avec quelles caractéristiques d'accès ?*
- *Quelles conditions d'accueil au niveau des infrastructures en quantité et en qualité ?*
- *Quels moyens humains mobilisés pour assurer cette activité de scolarisation des élèves ?*
- *Quels parcours scolaires pour les élèves ?*
- *Quels résultats obtenus par les élèves au niveau des examens et des acquis scolaires ?*
- *Quelles caractéristiques des régions suivant certains indicateurs ?*

3. Quelles données sur l'éducation dans les enquêtes nationales auprès des ménages ?

OBJECTIFS DU PDSEB – PRINCIPALES ORIENTATIONS DE POLITIQUE ÉDUCATIVE

Le PDSEB constitue un cadre fédérateur pour mettre en place les conditions d'un développement harmonieux et durable du secteur éducatif du Burkina Faso. Il se veut un référentiel programmatique de la stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) au niveau de l'éducation de base, notamment en son axe n°2, portant sur la consolidation du capital humain et la promotion de la protection sociale. Il tient compte des engagements nationaux et internationaux auxquels le Burkina Faso a souscrit, à savoir les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et les objectifs de l'éducation pour tous (EPT). A cet effet, les objectifs globaux sont :

1. assurer la scolarisation primaire universelle à l'horizon 2021 et la transition primaire complète et post primaire universelle à l'horizon 2025 afin de faire de l'enseignement de base obligatoire de dix (10) ans, une réalité pour toutes les couches sociales, avec une attention particulière pour l'équité du genre et l'inclusion;
2. améliorer la qualité de l'éducation de base formelle à tous les niveaux;
3. alphabétiser et former prioritairement les jeunes de 15-24 ans arrivant sur le marché du travail, conformément aux orientations de la SCADD afin de contribuer d'une part à porter le taux d'alphabétisation à 60% en 2015 dont 60% de femmes et 75% en 2020 dont 60% de femmes et d'autre part, accroître le niveau de qualification des jeunes;
4. renforcer les capacités de pilotage de l'éducation de base;
5. assurer une gestion financière efficace du programme.

OBJECTIFS DU PDSEB – PRINCIPALES ORIENTATIONS DE POLITIQUE ÉDUCATIVE

Indicateurs	2007/2008	2012/2013	Variation 2013/2008	cible 2015
1. Nouveaux inscrits au CP1 (Pr + Pu)	388 889	499401	28,4%	709 664
1a. Nombre de filles inscrites au CP1	182 816	238013	30,2%	
1b. Pourcentage de filles	47,0	47,7	0,7	
2. Taux brut d'admission (Pr + Pu) en %	85,7	92,8	7,1	117%
2a. TBA Filles (en %)	81,8	92,3	10,5	119%
2b. TBA 43 communes prioritaires (CP) (%)		62,5	62,5	
2c. TBA Filles 43 Communes Prior. (en %)		62,8	62,8	
3. Taux brut de scolarisation	72,5	81,3	8,8	105%
3a. TBS Filles (en %)	67,9	80,1	12,2	105%
3b. TBS 43 communes Prioritaires (en %)		50,4	50,4	
3c. TBS Filles 48 communes. Prior. (en %)		50,7	50,7	
4. Ratio livre / élèves				
4a. Livre de Calcul	0,51	0,94	84,3%	
4b. Livre de Lecture	0,92	1,08	17,4%	
5. Nombre de salles de classes	31 809	47 709	50,0%	
6. Nombre de maîtres chargés de cours	31 520	47 271	50,0%	
7. Taux de redoublement par sous cycle				
7a. CP (en %)	6,0	3,6	-2,4	
Dont filles (en %)	5,7	3,3	-2,4	
7b. CE (en %)	11,0	6,0	-5,0	
Dont filles (en %)	10,7	5,6	-5,1	
7c. CM (en %)	13,3	15,5	2,2	
Dont filles (en %)	14,0	15,8	1,8	
8. Taux d'abandon par sous cycle				
8a. CP (en %)	4,4	4,5	0,1	
Dont filles (en %)	5,1	4,1	-1,0	
8b. CE (en %)	4,6	5,7	1,1	
Dont filles (en %)	3,9	3,8	-0,1	
8c. CM (en %)	11,7	13,7	2,0	
Dont filles (en %)	11,4	11,8	0,4	
9. Taux de promotion par sous cycle				
9a. CP (en %)	89,6	91,9	2,3	
Dont filles (en %)	89,2	92,6	3,4	
9b. CE (en %)	84,4	88,3	3,9	
Dont filles (en %)	85,4	90,6	5,2	
9c. CM (en %)	75,0	81,1	6,1	
Dont filles (en %)	74,6	82,8	8,2	
10. Taux de réussite au CEP (en %)	66,8	60,9	-5,9	
Dont filles (en %)	62,7	56,9	-5,8	
11. Taux d'achèvement (en %)	40,7	59,5	18,8	76%
11a. Dont filles (en %)	36,3	59,7	23,4	74%
11b. TAP des 43 communes prioritaires		38,8	38,8	
11c. TAP filles des 43 communes prioritaires		39,3	39,3	

CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

Les points saillants

🇸🇵 Plus de 16 millions d'habitants vivent au Burkina Faso.

Commentaire général

Les résultats du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2006 chiffrent la population du Burkina Faso à 14 017 262 habitants avec une majorité de 77,3% vivant en milieu rural et une population féminine représentant 51,7%. En 2013, cette population est estimée à 17 322 796 d'habitants.

Le taux de mortalité est de 11,8‰ en 2006 et celui de natalité 41,2‰ en 2010. La mortalité infanto-juvénile reste cependant assez élevée (184‰).

Le taux brut de scolarisation est de 81,3% en 2012/2013. Ce taux connaît un accroissement de 1,7 point par rapport à 2011/2012.

Le taux d'alphabétisation de la population de 15 ans ou plus connaît ces dernières années des accroissements significatifs. De 19,5% en 1996, il a été estimé en 2007 à 28,3% (enquête QUIBB 2007 de l'INSD). Malgré ces améliorations significatives, le Burkina Faso reste classé parmi les pays à faible niveau de scolarisation et d'alphabétisation de l'Afrique de l'ouest.

L'économie burkinabè se caractérise par la prédominance du secteur primaire qui emploie 67% de la population active qui est majoritairement dominée par des personnes occupées (88,6%) en 2006. Cette proportion est en baisse par rapport à 2005 où elle était évaluée à 96%. La population qui travaille est constituée de personnes auto employées en majorité (52,3% d'indépendants et 37,7% d'aides familiales).

Sources : RGPH 1996, EBCVM 2003, EDS 2003, QUIBB 2006, Rapport sur le DHD, 2006 ; (***) Site Internet www.unesco.org, Annuaire 2009, INSD, EDS 2010

CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

Contexte socio-économique vis-à-vis des pays de l'Afrique de l'ouest, membres de l'UEMOA

Pays	Population (en millions) 2012 (a)	Nombre d'habitants au km ² (**)	PIB par habitants annuel (US \$) (2012)	Indice de Développement Humain 2012(b)	Taux de prévalence VIH/SIDA 2011 (a)	Taux brut de scolarisation (c)		Taux d'alphabétisation (2007) (c)
						en %	année	
Bénin	10,5	80	1700	0,436	1,2	96	2012	Bénin
Burkina	16,46	58	634,32	0,343	1,2	79,6(*)	2012	Burkina
Côte d'Ivoire	23,2	72	1696	0,432	3,4	94	2012	Côte d'Ivoire
Guinée Bissau	2	47	554	0,364	3	116	2010	Guinée Bissau
Mali	13,323	11	1207	0,344	1	88	2012	Mali
Niger	14,226	11	382,83	0,304	0,8	71	2012	Niger
Sénégal	12,379	63	183	0,470	0,9	84	2012	Sénégal
Togo	6,78	119	846	0,459	3,2	133	2012	Togo

Source (**): Rapport sur le DHD, 2010; Indicateurs socio économiques de 2010

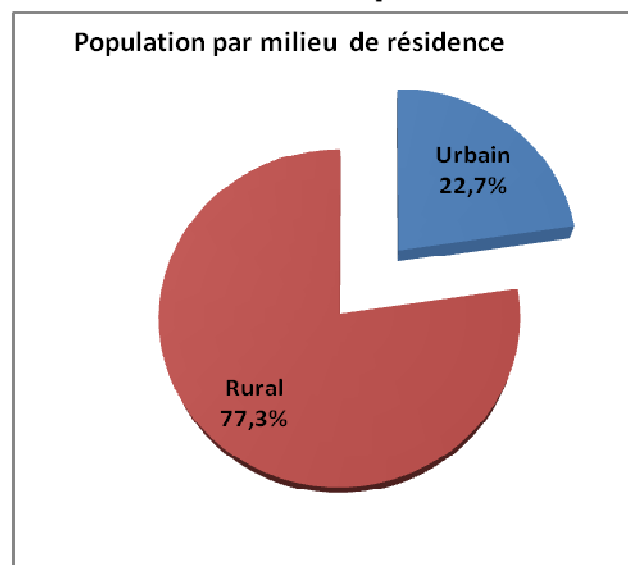
(*) Annuaire Statistique 2010/11 de l'Education de Base

(a): www.unicef.org/french/infobycountry; consulté le 15/06/11 à 17 heures T.U.

(b): hdr.undp.org, Rapport mondial sur le développement humain 2010 consulté le 09/06/11;

(c): stats.uis.unesco.org, consulté le 22/06/11 à 10 heures T. U.

Contexte socio-économique du Burkina



SOURCE : RGPH 2006,

SOURCE : RGPH 2006, EAQUIB 2007, EDS IV 2010

Les facteurs démographiques

Taux brut de natalité 2010	41,2‰		
Indice synthétique de fécondité 2010	6,0		
Taux brut de mortalité 2006	14,8‰		
Quotient de mortalité infanto juvénile 2010	129,0‰		
Niveau d'activité			
Taux de chômage en 2007	Urbain	rural	Ensemble
	8,6	2,2	3,3
Taux de sous emploi en 2007	20,8	19,1	19,4

Niveau des ressources et pauvreté

Ressources		Incidence de la pauvreté en 2003				
PIB/tête, 2004 en \$US	360	Croissance PIB réel en 2005	7,10%	Urbain	Rural	Ensemble
				19,90%	52,30%	46,40%

Source : Rapport Zone franc 2005, Banque de France,

Sources : EBCVM 2003, estimation, INSD

Répartition en % de la population qui travaille par statut de l'emploi

%	Groupes socio-économiques						
	Indépendants	parapublic	Salarié du privé	employeur	Aide familial	Apprenti/stagiaire	Bénévole
	52,3	3,9	3,3	0,2	37,7	2,3	0,3

Source EAQUIBB 2007, INSD

MOYENS FINANCIERS

Les points saillants

- ✚ Forte hausse du budget consacré à l'éducation de base.
- ✚ De plus en plus de ressources propres de l'Etat pour le MENA.

Commentaire général

Le Budget consacré au Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation est de 173 milliards 640 millions de FCFA pour l'année 2013. Il a connu une augmentation de 34 milliards 737 millions soit une hausse relative de 25% par rapport à 2012 et de 74,0% par rapport à l'année 2007. Cette hausse est due à l'augmentation des dépenses courantes notamment celles relatives aux transferts. La hausse des transferts fait suite à la volonté politique de l'Etat de doter toutes les écoles en vivres pour cantines.

La part du MENA dans le Budget de l'Etat qui est de 10,5% a également connu une hausse de 0,6 point par rapport à l'année précédente. Comparativement à l'année 2007, cette part est cependant en baisse (-0,3 point).

Au niveau des sources de financement du Budget du MENA en 2013, les ressources propres constituent la principale source et s'élèvent à 167 milliards soit 96% du budget. Par rapport à 2012, les ressources propres ont connu une hausse (27,7%) tandis que les subventions et les prêts ont enregistré une baisse respective de 16% et de 23,1%.

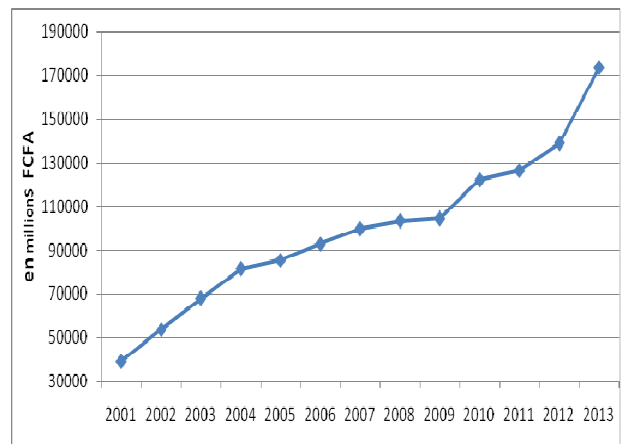
En 2013, environ 4/5 du financement des investissements soit 80,2% sont assurés par les ressources propres de l'Etat. Cette proportion est en forte hausse comparativement à l'année 2012 où elle ne représentait que 63,2%.

Sources : Lois de finances

Budget MENA

Budget 2013	Évolution 2013/2012		Évolution 2013/2007	
	(millions FCFA)	en millions FCFA	en %	en millions FCFA
173 640	34 737	25,0	73 842	74,0

Évolution du Budget de MENA de 2001 à 2013



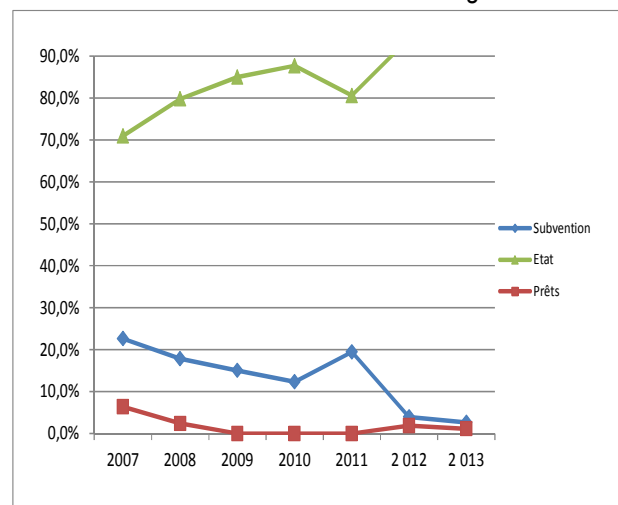
Part du budget du MENA dans le Budget de l'Etat en 2013

Part en 2013	Variation 2013/2012	Variation
		2013/2007
10,5%	0,6	-0,3

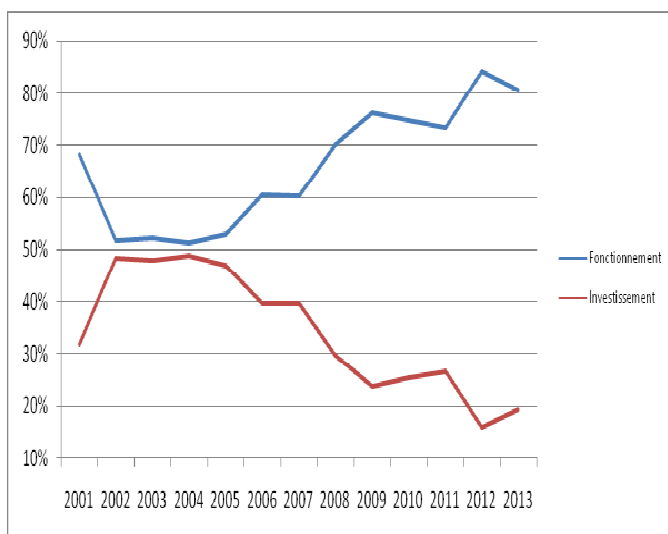
Source de financement du budget MENA en 2013

	Budget 2013 (en millions)	Variation 2013/2012	Variation
			2013/2007
Etat	167 006	27,7%	135,8%
Subvention	4 626	-16%	-79,5%
Prêt	2008	-23,1%	-68,6%

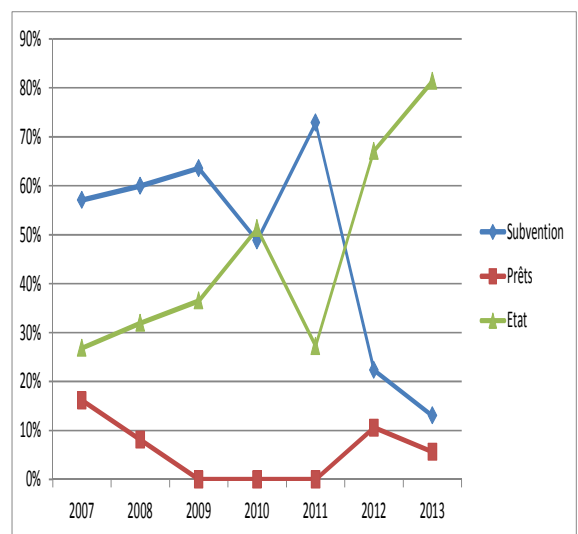
Evolution du mode de financement du Budget du MENA



Evolution de la structure du Budget du MENA de 2001 à 2013



Evolution du mode de financement des investissement



Partie I :
L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

EFFECTIF DES ELEVES

Les points saillants

- ✚ Ralentissement de la croissance des effectifs
- ✚ Baisse du taux de croissance des effectifs du privé en milieu urbain et rural
- ✚ Fort taux de croissance dans la région des Cascades

Commentaire

En 2012/2013, 2 466 379 élèves ont fréquenté le primaire, effectif en hausse de 122 348 élèves par rapport à l'année scolaire précédente soit une variation relative de 5,2%. Ce taux de croissance est en légère baisse par rapport à celui de l'année dernière (6,3%).

Le ralentissement de la croissance des effectifs concerne principalement le milieu urbain et le secteur privé en milieu rural. Le taux de croissance des effectifs en milieu urbain (5,2%) en 2012/2013 a perdu 3,5 points de croissance par rapport à l'année précédente résultant de la baisse de 3,7 points du public et de 3,6 points du privé. En milieu rural, le ralentissement de la croissance ne concerne que le secteur privé. Le taux de croissance des effectifs en milieu rural subit également une baisse de 0,2 point passant de 5,4% en 2011/2012 à 5,2% en 2012/2013. La baisse du taux de croissance des effectifs affecte aussi bien le secteur privé (14,3% en 2011/2012 contre 11,4% en 2012/2013) que le public (4,1% en 2012/2013 contre 4,9% l'année précédente). Par ailleurs, l'analyse suivant le genre indique également que les filles et les garçons sont concernés par le ralentissement de la croissance des effectifs. Le taux de croissance de l'effectif des filles est 6,3% en 2012/2013 contre 7,4% en 2011/2012 et celui des garçons 4,2% en 2012/2013 contre 5,3% en 2011/2012.

De 2007/2008 à 2012/2013, la croissance des effectifs atteint 41,5%. Le milieu rural, le privé et les filles ont connu les plus fortes croissances sur la période avec des indices base 100 en 2007/2008 atteignant en 2012/2013 respectivement de 151, 150, et 178 points.

Au niveau des communes prioritaires, la proportion des filles scolarisées est sensiblement la même que dans les autres communes.

En ce qui concerne l'évolution des effectifs dans les régions, on constate que de 2011/2012 à 2012/2013, la région des Cascades a enregistré le plus fort taux de croissance (7,2%). Par rapport à 2007/2008, l'accroissement des effectifs varie de 24,5% au Sahel à 51,3% dans les Cascades. Cinq régions (le Sahel, le Centre, le Sud-ouest, le Centre-Nord, le Nord) ont des taux d'évolution inférieurs au taux national (41,5%).

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

EFFECTIF DES ELEVES

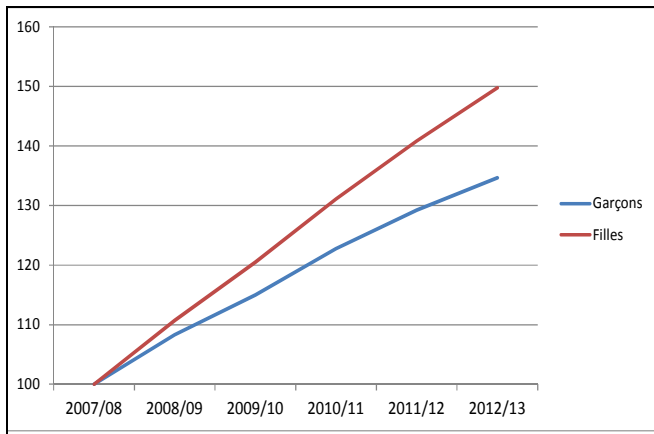
Effectif

Effectif total 2012/2013	Privé	Rural	communes prioritaires
2 466 379	16,5	73,6	6,2

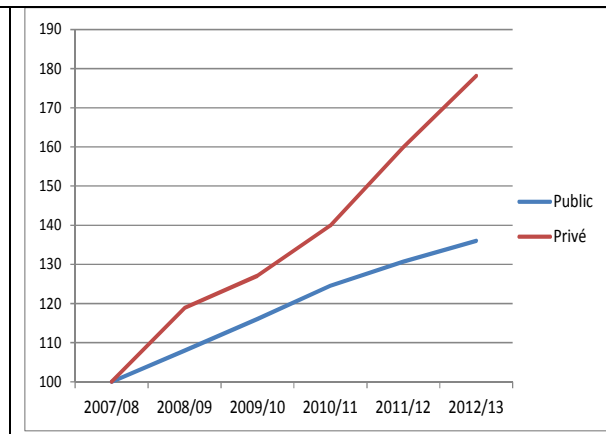
Évolution

Évolution 2013/2012		Evolution 2013/2008	
En effectif	en %	en effectif	en %
122 348	5,2	723 940	41,5

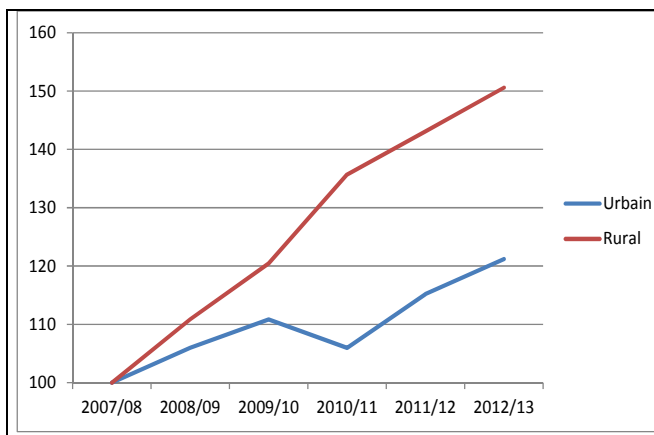
Évolution comparative des effectifs selon le genre



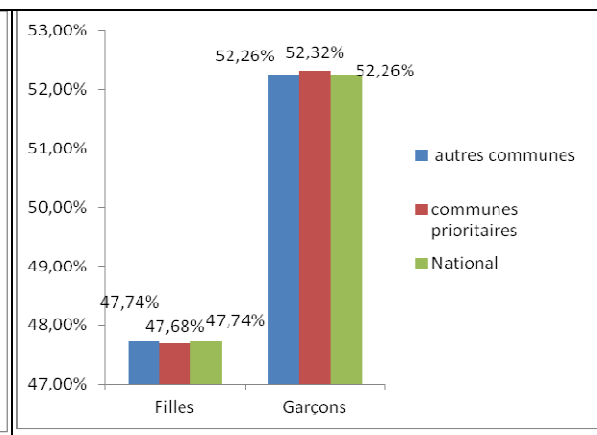
Évolution comparative des effectifs selon le type d'école



Selon le milieu de résidence

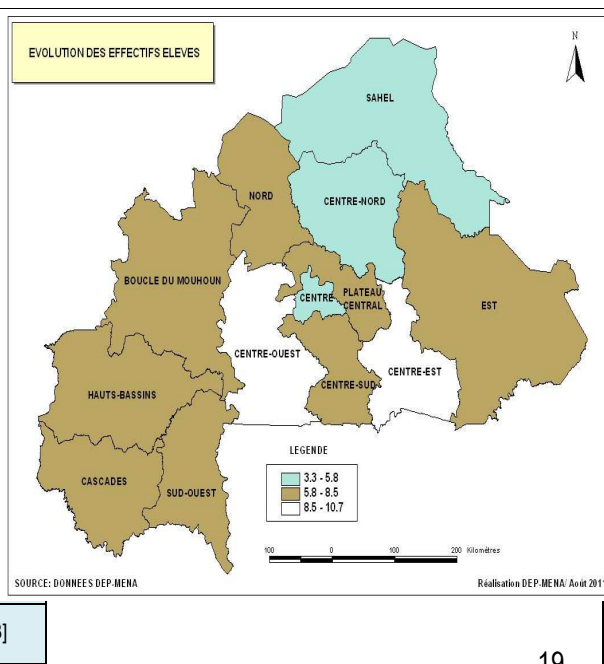


Selon le statut de la commune



Disparités régionales

Régions	Effectifs 2012/2013	Évolution 2013/2012	Évolution 2013/2012	Évolution 2013/2008
		en effectif	en %	en %
Boucle du Mouhoun	247 090	9 882	4,2	42,0
Cascades	94 374	6 323	7,2	51,3
Centre	314 161	18 494	6,3	34,7
Centre Est	207 984	13 058	6,7	49,7
Centre Nord	190 241	6 559	3,6	36,8
Centre Ouest	244 233	12 427	5,4	43,2
Centre Sud	127 159	7 806	6,5	42,3
Est	158 591	9 920	6,7	43,0
Hauts Bassins	283 562	17 874	6,7	47,1
Nord	264 238	7 339	2,9	40,9
Plateau Central	139 662	7 737	5,9	48,1
Sahel	92 526	1 077	1,2	24,5
Sud Ouest	102 558	3 852	3,9	36,7
Burkina Faso	2 466 379	122 348	5,2	41,5
médiane	190 241	7 806	6	42
Intervalle de variation	[92526 314161]	[1077-18494]	[1,2 7,2]	[24,5 51,3]



TAUX BRUT D'ADMISSION AU CP1

Les points saillants

- ✚ Forte croissance du TBA ;
- ✚ Baisse du TBA dans 2 régions.

Commentaire

Le Taux Brut d'Admission en 2012/2013 (92,8%) a connu une augmentation de 4,5 points par rapport à 2011/2012. Comparativement à l'année précédente, la croissance du TBA a été plus importante (4,5 contre 2,6 points). La croissance du TBA est plus importante chez les filles (5,1 contre 3,9 points au niveau des garçons) ce qui contribue à la réduction des disparités entre les filles et les garçons. L'indice de parité du TBA (filles/garçons) passe de 0,97 en 2011/2012 à 0,99 en 2012/2013. En d'autres termes, en 2012/2013, pour 100 garçons inscrits au CP1, on a 99 filles.

Entre 2007/2008 et 2012/2013, le TBA a connu une hausse de 5,9 points. Cette hausse a été plus accentuée au niveau des filles (9,5 contre 2,4 points chez les garçons). L'indice de parité quant à lui est passé sur la même période de 0,91 à 0,99 témoignant ainsi les efforts effectués en faveur de la scolarisation des filles.

L'analyse de l'évolution du TBA au niveau des communes (prioritaires et autres communes) est délicate compte tenu du fait que le statut des communes peut changer d'une année à l'autre. Par contre, en examinant ces deux groupes de communes, l'on observe une réduction de l'écart des TBA au cours des deux dernières années. En effet, l'écart entre les communes prioritaires et les autres communes est passé de 39,9 à 33,7 points.

Entre régions, le TBA 2012/2013 est très variable. Il varie de 113,5% au Nord à 54,4% au Sahel. Cinq régions (Sahel, Est, Centre-Nord, Boucle du Mouhoun et Cascades) enregistrent un TBA en dessous de la moyenne nationale (92,8%). Par ailleurs, comparativement à l'année précédente, deux régions (Boucle du Mouhoun et Sahel) enregistrent une baisse de leur TBA.

Notes méthodologiques :

TBA : Rapport entre le nombre d'élèves nouvellement admis en première année et le nombre d'enfants ayant l'âge légal d'admission à l'enseignement primaire (6 ans).

Indice de parité : Rapport entre le TBA féminin et le TBA masculin. Plus, il se rapproche de 1, moins il y a de disparité entre sexes.

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA.

TAUX BRUT D'ADMISSION AU CP1

Niveau en 2013/2012

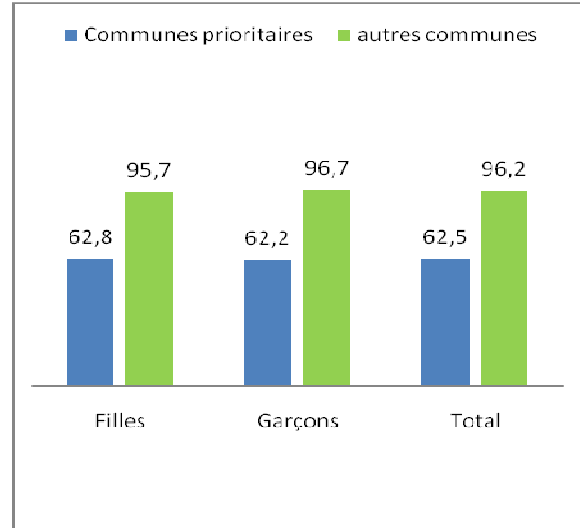
TBA en 2012/ 2013	TBA garçons	TBA filles	Indices de parité	Variation (*) 2013/2012	Variation (*) 2013/2008
92,8%	93,2%	92,3%	0,99	4,5	5,9

Évolution en points de %

Évolution comparée du TBA garçons et filles



TBA suivant le statut des communes

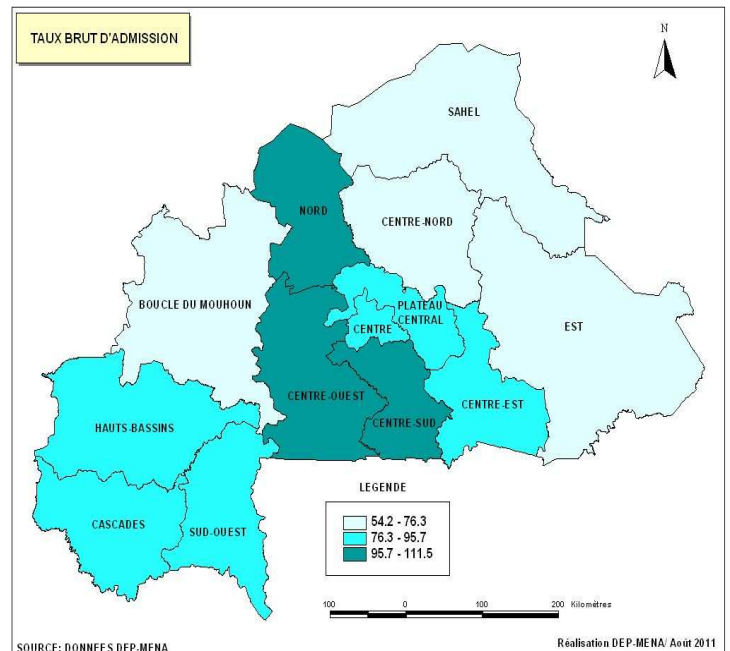


Disparités Régionales

Régions	TBA 2012/2013			
	Ensemble	TBA Garçon	TBA Fille	Parité
Boucle du Mouhoun	83,8	83,6	84,1	1,01
Cascades	92,4	93,4	91,4	0,98
Centre	100,5	99,9	101,1	1,01
Centre Est	97,3	99,1	95,4	0,96
Centre Nord	82,4	85,1	79,4	0,93
Centre Ouest	108,3	106,2	110,5	1,04
Centre Sud	109,4	108,9	109,9	1,01
Est	68,5	69,0	67,9	0,98
Hauts Bassins	104,3	104,1	104,5	1,00
Nord	113,5	116,7	110,1	0,94
Plateau Central	105,8	107,9	103,4	0,96
Sahel	54,4	55,2	53,5	0,97
Sud Ouest	93,8	90,3	97,8	1,08
Burkina Faso	92,8	93,2	92,3	0,99
Médiane	97,3	99,1	97,8	0,98
Intervalle de variation	[54,4 113,5]	[55,2 116,7]	[53,5 110,5]	[0,9 1,1]

Disparité entre genre

Genre	TBA 2012/2013	Variation (*)	
		2013/2012	2013/2008
Filles	92,3	5,0	4,4
Garçons	93,2	3,9	-1,5



TAUX BRUT DE SCOLARISATION

Les points saillants

- 🇳🇬 TBS toujours en croissance
- 🇳🇬 Le Sahel toujours en dessous de la barre de 50% de TBS
- 🇳🇬 Six régions ont un indice de parité de genre supérieur à 1.

Commentaire

Le TBS au niveau national (81,3%) en 2012/2013 a connu une hausse de 1,7 point par rapport à l'année précédente. Cette croissance a été moins importante que celle de l'année scolaire 2011/2012 (2,0 contre 1,7 point).

La comparaison des TBS 2012/2013 des garçons (81,6%) et des filles (81,0%), et leur évolution (voir graphique ci-contre) mettent en évidence une réduction des disparités entre genre ; l'indice de parité est passé de 0,84 en 2007/2008 à 0,99 en 2012/2013.

Entre 2007/2008 et 2012/2013, le TBS s'est accru de 9,5 points. Cet accroissement est plus important chez les filles comme le montre le graphique ci-contre. En effet, l'indice base 100 en 2007/2008 du TBS a atteint 123,3 pour les filles contre 104,7 pour les garçons en 2012/2013.

Le TBS de 81,3% au niveau national cache d'énormes disparités entre les régions. En effet, alors que la région du Nord enregistre un TBS de 101,8%, la région du Sahel est toujours en dessous de la barre de 50% (43,5%). C'est la seule région à avoir enregistré un TBS à la baisse par rapport à l'année précédente (baisse de 0,9 point). L'analyse des TBS par genre au niveau des régions indique que six régions ont enregistré un TBS des filles supérieur à celui des garçons (Boucle du Mouhoun, Centre, Centre Ouest, Centre Sud, Est et Sud Ouest).

Le TBS dans les communes prioritaires est de 50,4% contre 84,7% dans les autres communes ; ce taux est largement en dessous du taux national. Cependant, entre 2011/2012 et 2012/2013, l'écart entre communes prioritaires et les autres communes a connu une baisse passant de 40,9 à 34,3 points.

Notes méthodologiques :

TBS : Rapport entre le nombre total d'élèves scolarisés dans le primaire et le nombre d'enfants ayant l'âge légal de scolarisation (de la tranche d'âge de 6-11 ans).

Indice de parité : Rapport entre le TBS féminin et le TBS masculin. Plus il se rapproche de 1, plus la disparité entre genre est réduite.

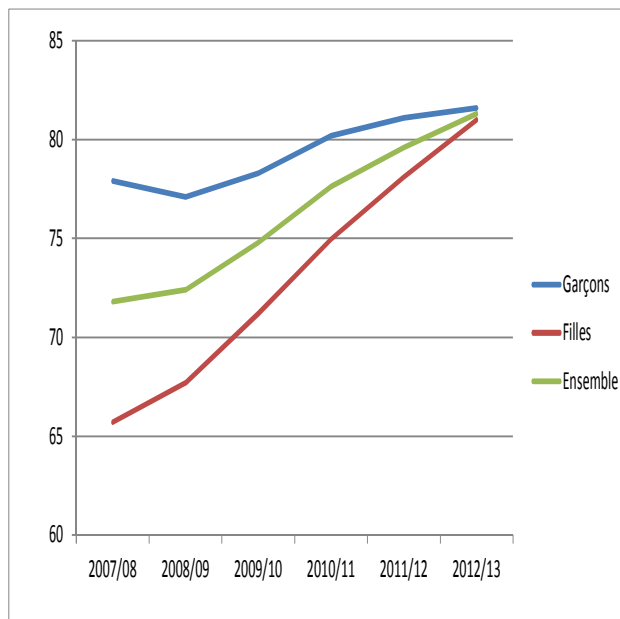
Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

TAUX BRUT DE SCOLARISATION

Niveau du TBS en 2012/13 (en %)

TBS en 2012/13	TBS garçons	TBS filles	Indice de parité
81,3	81,6	81,0	0,96

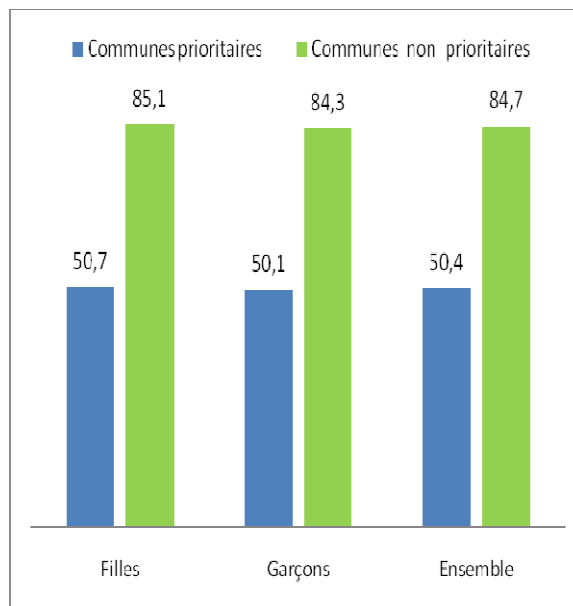
Evolution du TBS selon le Genre



Évolution (en point de %)

Variation (*) 2012/13	Variation (*) 2013/2008
2,0	9,5

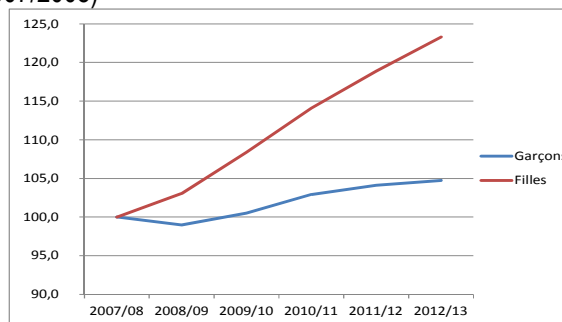
Statut des communes



Disparité entre genre

Genre	TBS 2012/13	Variation (*)	
		2013/2012	2013/2008
Filles	81,0	2,9	15,3
Garçons	81,6	1,7	3,7

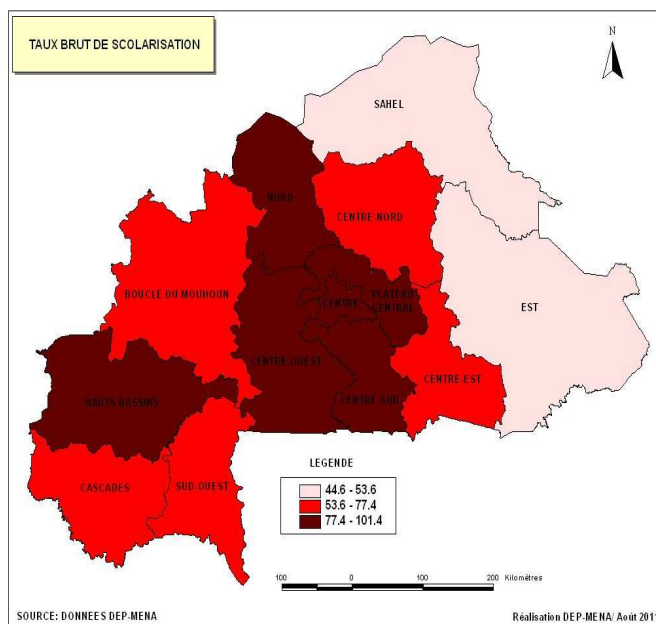
Évolution du TBS selon le genre (indice base 100 en 2007/2008)



Disparités régionales

Régions	2012/13			
	Ensemble	TBS Garçons	TBS Filles	Parité
Boucle du Mouhoun	79,3	78,5	80,2	1,02
Cascades	78,2	80	76,2	0,95
Centre	90,7	88,4	93	1,05
Centre Est	83,3	85,2	81,1	0,95
Centre Nord	71,3	73,6	68,8	0,93
Centre Ouest	95,2	94,9	95,6	1,01
Centre Sud	95,3	94,6	96	1,01
Est	55,9	55,7	56,2	1,01
Hauts Bassins	91	91,5	90,4	0,99
Nord	101,8	104	99,5	0,96
Plateau Central	93,6	95,3	91,9	0,96
Sahel	43,5	44,5	42,5	0,96
Sud Ouest	78,1	76,7	79,8	1,04
Burkina Faso	81,30	81,60	81,00	0,99
Médiane	83,30	85,20	81,10	0,99
Intervalle de variation	[43,5 101,8]	[44,5 104]	[42,5 99,5]	[0,9 1,1]

Taux brut de scolarisation en 2012/2013 par région



TAUX D'ACHEVEMENT DU PRIMAIRE

Les points saillants

- ✚ Croissance plus importante du TAP en 2012/2013 ;
- ✚ Les plaidoyers pour le maintien des filles à l'école portent ses fruits : le TAP des filles dépasse celui des garçons pour la première fois.

Commentaire

Le taux d'achèvement du primaire (TAP) en 2012/2013 est de 59,5%. Ce taux est en progression de 4,4 points par rapport à celui de 2011/2012. L'évolution de ce taux est plus importante que celle de l'année précédente qui était de 3 points.

Le taux d'achèvement en 2012/2013 des filles (59,7%) est supérieur à celui des garçons (59,3%). Ces deux TAP comparés à ceux de l'année dernière ont connu une hausse respectivement de 6,0 et de 2,7 points.

L'indice de parité entre filles et garçons est de 1,01 ce qui signifie que pour 101 filles atteignant la dernière année du primaire, on a 100 garçons.

Comparativement à l'année scolaire 2007/2008, le TAP des filles a connu une hausse plus importante (26,2 contre 15,0 points).

L'écart entre les communes prioritaires et les autres communes est élevé. Il enregistre néanmoins une baisse passant ainsi de 27,6 points en 2011/2012 à 22,9 points en 2012/2013.

Les disparités sont aussi perceptibles entre les régions. Le TAP varie de 31,6% dans la région du Sahel à 73,2% dans la région du Nord. Six régions ont un taux en deçà de la moyenne nationale (Boucle du Mouhoun, Cascades, Centre Nord, Est, Sahel et Sud-Ouest). En comparant les TAP des filles et des garçons, on note que cinq régions ont un indice de parité supérieur à 1. Il s'agit de la Boucle du Mouhoun, du Centre, du Centre Sud et de l'Est.

Notes méthodologiques :

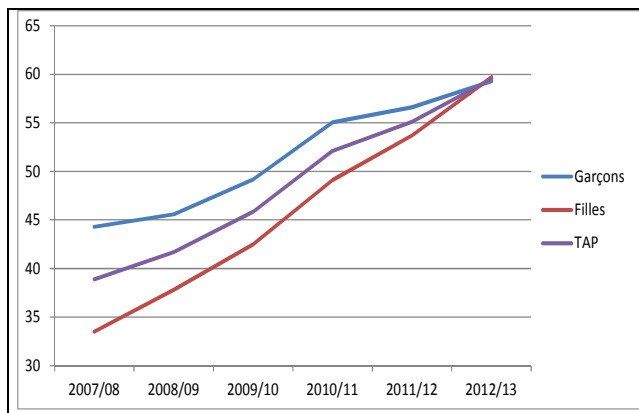
TAP : Le taux d'achèvement du primaire est le rapport entre les élèves nouvellement admis au CM2 et la population de 11 ans (définition UNESCO).

Indice de parité//TAP : Rapport entre le TAP des filles et le TAP des garçons. Plus il se rapproche de 1, plus la disparité entre genre est réduite.

TAUX D'ACHEVEMENT DU PRIMAIRE

TAP en 2012/13	TAP garçons	TAP filles	Indice en parité
59,5	59,3	59,7	1,01

Evolution des TAP selon le Genre

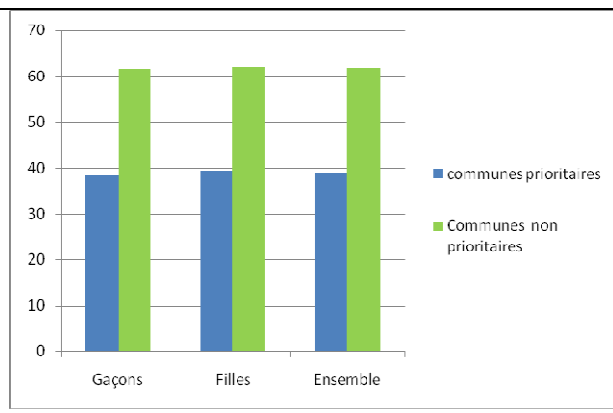


Disparités Filles/Garçons

Genre	TAP 2012/13	Variation (*)	
		2013/2012	2013/2008
Filles	59,7	6,0	26,2
Garçons	59,3	4,4	20,6

Variation (*) 2013/2012	Variation (*) 2013/2008
4,4	20,6

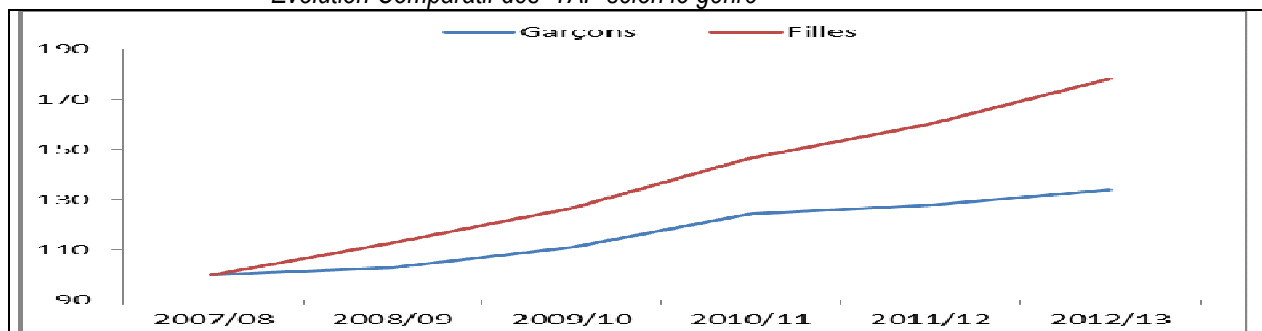
Statut des communes



Disparités communes prioritaires/non prioritaires

Statut commune	2012/13		
	Garçon	File	Ensemble
communes prioritaires	38,4	39,3	38,8
Communes non prioritaires	61,5	61,9	61,7

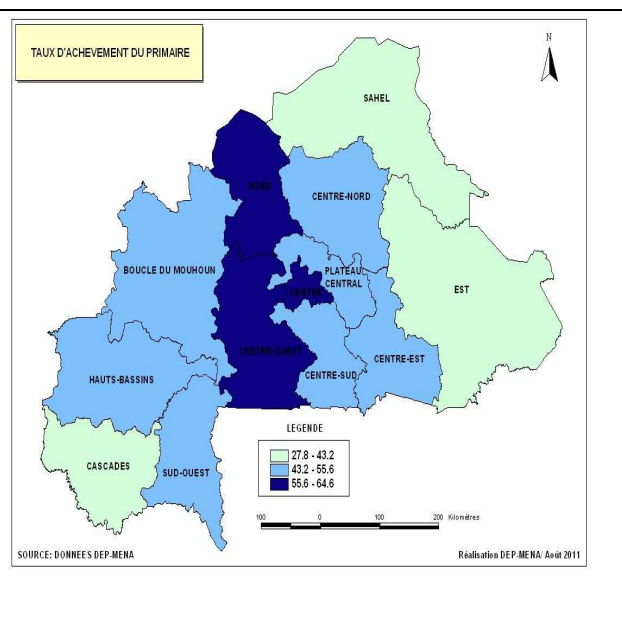
Evolution Comparatif des TAP selon le genre



Disparités régionales

Taux d'achèvement en 2012/2013 par Région

Régions	TAP 2012/13			Parité
	Ensemble	Garçon	File	
Boucle du Mouhoun	58,2	57,5	58,9	1,02
Cascades	58,0	59,6	56,5	0,95
Centre	69,4	64,7	74,2	1,15
Centre-Est	63,9	64,9	62,9	0,97
Centre-Nord	54,2	55,4	53	0,96
Centre-Ouest	70,8	72,3	69,2	0,96
Centre Sud	65,5	63,8	67,3	1,05
Est	41,8	40,3	43,3	1,07
Hauts-Bassins	61,5	62,5	60,5	0,97
Nord	73,2	74	72,5	0,98
Plateau Central	61,6	62,2	61,1	0,98
Sahel	31,6	32,6	30,5	0,94
Sud-Ouest	58,9	59,2	58,5	0,99
Burkina Faso	59,5	59,3	59,7	1,01
Médiane	61,5	62,2	60,5	0,98
Intervalle variation	[31,6 73,2]	[32,6 74]	[30,5 74,2]	[0,9 1,1]



LA DYNAMIQUE DE SCOLARISATION

Les points saillants

- ✚ Bonne perspective de croissance du TBS;
- ✚ Rapport entre TBA et TAP alarmant

Commentaire

En 2012/2013, l'écart entre le TBA et le TBS est de 11,5 points. Comparativement à l'année 2011/2012 (8,7 points), on enregistre une hausse de 2,8 points. Cette hausse de l'écart entre le TBA et le TBS indique de bonnes perspectives en faveur de l'amélioration du TBS qui sera alimenté par les nouveaux entrants dans l'enseignement primaire. Les écarts entre les deux taux varient entre 4,5 points dans la Boucle du Mouhoun à 15,7 points dans le Sud-Ouest.

L'écart entre le TBS et le TAP au niveau national est de 21,8 points. L'analyse suivant les régions indique que cet écart varie entre 11,9 points dans le Sahel à 32,0 points dans le Plateau Central. La comparaison entre 2011/2012 et 2012/2013 met en évidence une réduction de l'écart entre le TBS et le TAP (24,5 contre 21,8 points). Avec le maintien du rythme de croissance du TBS, la réduction de l'écart entre le TBS et le TAP renseigne sur les bonnes perspectives du TAP.

Selon l'indice du PDSEB, la région du Centre arrive en tête avec 87,5 points contre 4,3 pour la région du Sahel qui a régressé de 3,8 points par rapport à l'année dernière. Puis viennent dans l'ordre croissant, les régions de l'Est (33,2), du Centre Nord (37,3), des Cascades (50,6). En dehors des régions du Centre et du Centre-ouest, toutes les autres sont en dessous de la moyenne nationale qui est de 83,2.

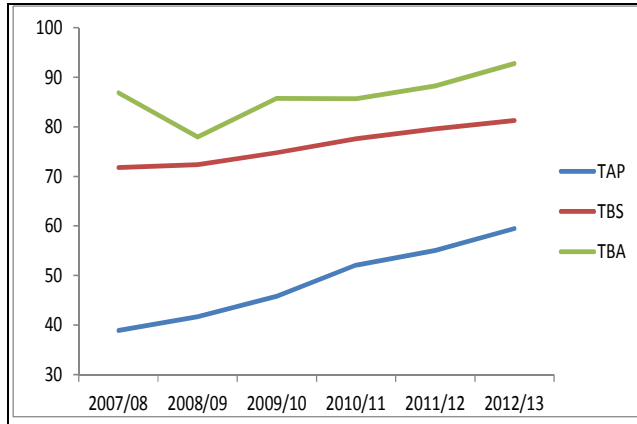
Notes méthodologiques :

L'IPDSEB mesure le niveau moyen atteint par chaque région dans l'optique de l'Education Primaire pour Tous. Le TBA, le TBS, le TAP et l'indice de parité des sexes du TBS sont les variables utilisées pour le calcul de l'indice.

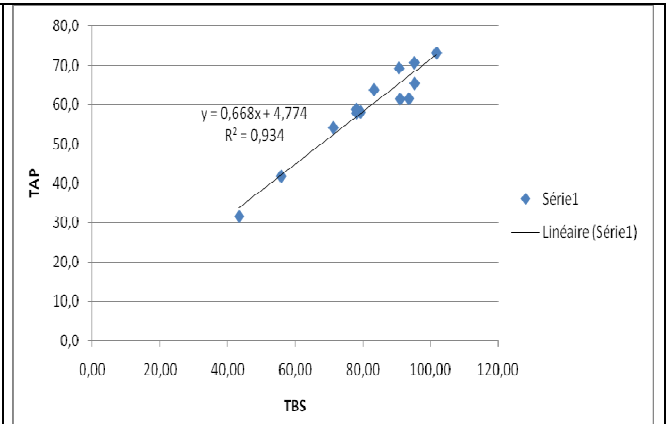
L'IPDSEB d'une région est obtenu en calculant la moyenne arithmétique simple des valeurs centrées par rapport à la valeur la plus petite et réduit par l'écart entre la valeur maximale et minimale des composantes.

LA DYNAMIQUE DE SCOLARISATION

Comparaison des évolutions du TBA, TBS et TAP



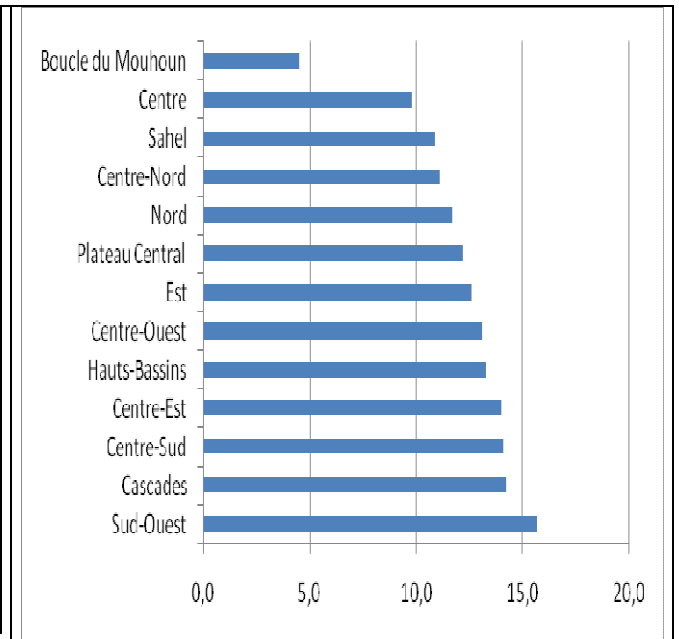
Comparaison entre TBS et TAP



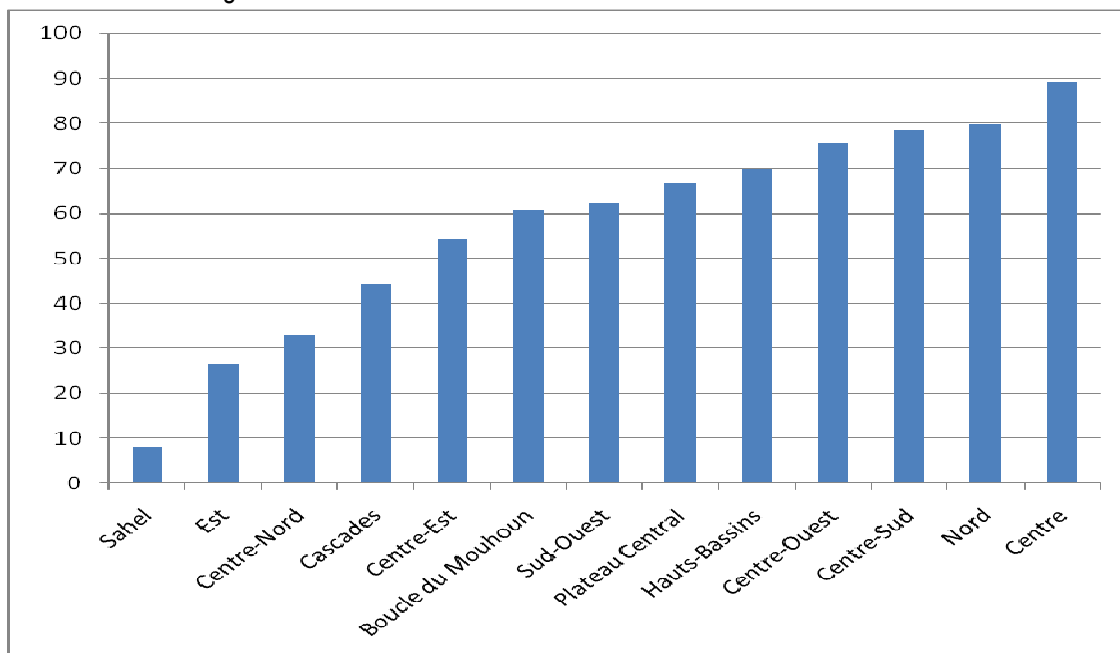
Comparaison TBA / TBS

Régions	TBA 2012/13	TBS 2012/13	TAP 2012/13	Écart (TBA-TBS)
Boucle du Mouhoun	83,8	79,3	58,2	4,5
Cascades	92,4	78,2	58,0	14,2
Centre	100,5	90,7	69,4	9,8
Centre-Est	97,3	83,3	63,9	14,0
Centre-Nord	82,4	71,3	54,2	11,1
Centre-Ouest	108,3	95,2	70,8	13,1
Centre-Sud	109,4	95,3	65,5	14,1
Est	68,5	55,9	41,8	12,6
Hauts-Bassins	104,3	91,0	61,5	13,3
Nord	113,5	101,8	73,2	11,7
Plateau Central	105,8	93,6	61,6	12,2
Sahel	54,4	43,5	31,6	10,9
Sud-ouest	93,8	78,1	58,9	15,7
Burkina Faso	92,8	81,3	59,5	11,5

Ecart (TBA – TBS) par région



IPDSEB de l'enseignement de base 2012/2013



NOMBRE DES ECOLES

Les points saillants

- ✚ Forte croissance du secteur privé

Commentaire

Pour l'année 2012/2013 le Burkina Faso compte 12 394 écoles dont 2 508 privées. Ce nombre est en augmentation continue. En cinq ans le nombre d'école s'est accru de 41,2 % puisqu'il était de 8 778 en 2007/2008 soit une progression moyenne de plus 7,1 % par an. La progression la plus forte est celle enregistrée entre 2008 et 2009 où elle a atteint un record de 10,8 %.

Le secteur privé suit la tendance haussière à un rythme plus accéléré. Pour la même période, le nombre d'écoles privées est passé de 1 265 à 2 508 avec un taux de croissance de 98,2% soit un TAMA 14,7%.

Les écoles privées connaissent une très forte concentration dans les milieux urbains (50,0%) surtout dans les régions du Centre et des Hauts Bassins.

Les courbes des indices montrent une poursuite de la croissance aussi bien dans le secteur public que celui du privé en 2012/2013 avec des proportions aussi importantes que l'année précédente.

Le milieu rural continue d'enregistrer plus de croissance en nombre d'écoles par rapport au milieu urbain. Entre 2011/2012 et 2012/2013, le nombre d'écoles dans les communes prioritaires a connu une baisse passant de 1 261 à 1 327 écoles. Cette baisse est due en partie à la réduction du nombre de communes prioritaires au cours de cette période et au changement de statut (prioritaire et non prioritaire) au niveau de certaines communes.

Notes méthodologiques : Les indices (base 100 en 2007/2008) sont obtenus en rapportant la valeur d'une période à celle de l'année de référence 2007/2008. Ils sont exprimés pour 100 unités.

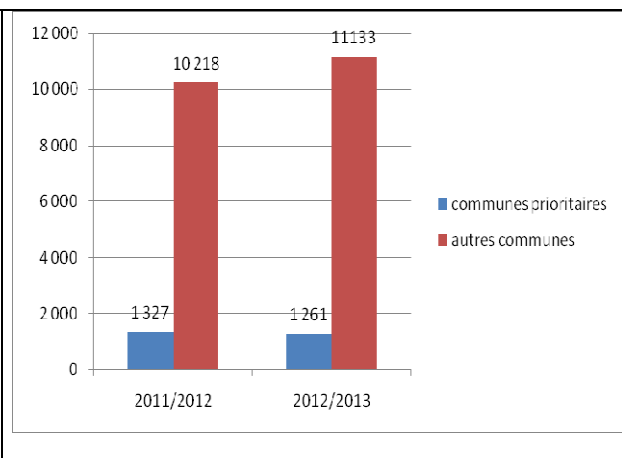
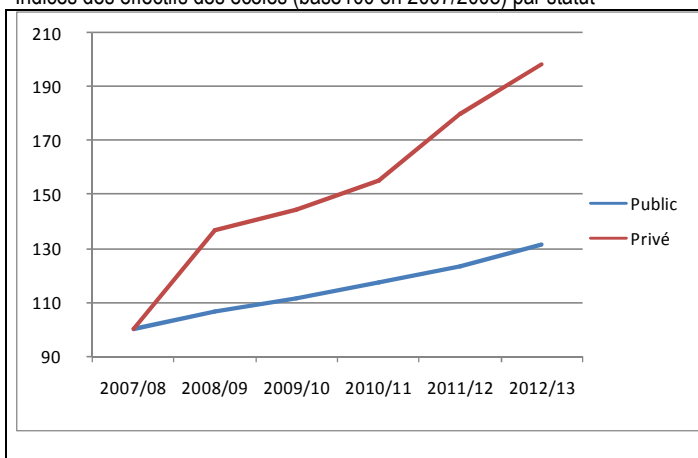
Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

NOMBRE D'ÉCOLES

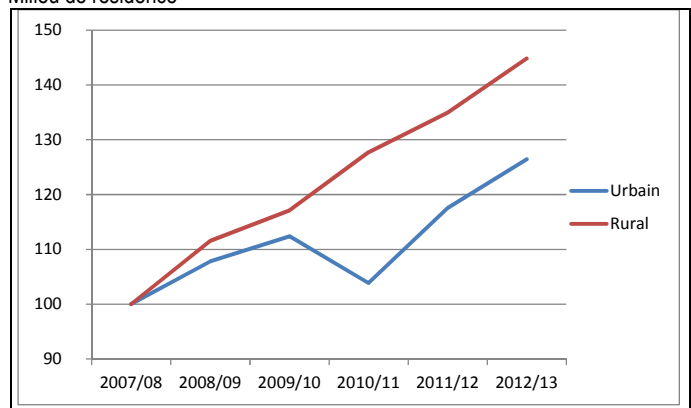
Effectif total 2012/13	Privé	Rural	Communes prioritaires
12 394	20,2%	82,3%	10,2%

Évolution 2013/2012		Évolution 2013/2008	
En effectif	en %	en effectif	en %
849	7,4	3 616	41,2

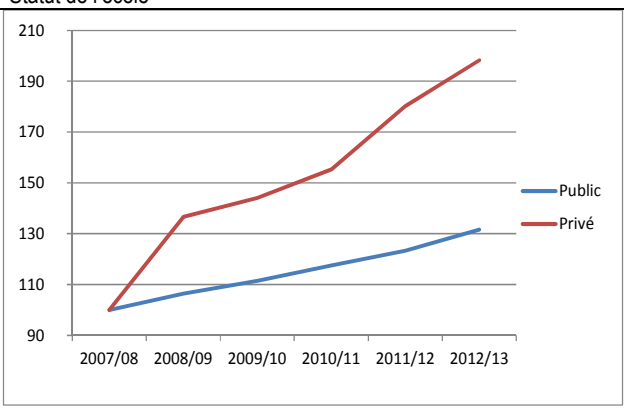
Indices des effectifs des écoles (base 100 en 2007/2008) par statut



Milieu de résidence



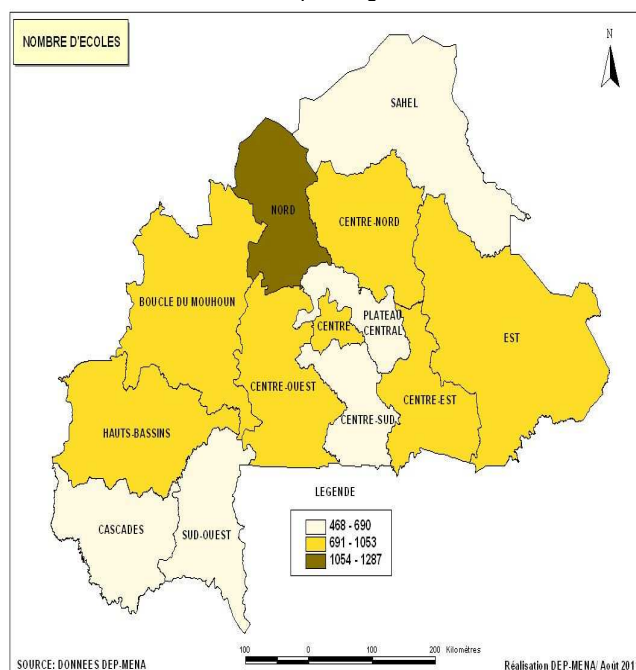
Statut de l'école



Les disparités régionales

Régions	Effectifs 2012/13	Évolution 2012/13		Évolution 2013/2008
		en effectif	en %	
Boucle du Mouhoun	1 182	74	6,7	29,7
Cascades	543	38	7,5	60,7
Centre	1 183	101	9,3	59,4
Centre Est	946	82	9,5	50,6
Centre Nord	997	62	6,6	36,4
Centre Ouest	1120	61	5,8	31,1
Centre Sud	571	37	6,9	34,0
Est	1 054	74	7,6	33,8
Hauts Bassins	1 104	81	7,9	49,6
Nord	1 423	74	5,5	42,7
Plateau Central	773	50	6,9	36,6
Sahel	759	46	6,5	31,5
Sud Ouest	739	69	10,3	53,3
Burkina Faso	12 394	849	7,4	41,2
Médiane	997	69	6,9	36,6
Intervalle de variation	[543 1423]	[37 101]	[5,5 10,3]	[29,7 60,7]

Variation du nombre d'écoles par Région



NOMBRE DE SALLES DE CLASSE

Points saillants

- 📊 Hausse du nombre de salles de classe en 2012/2013.
- 📊 Plus de salles de classe en zone rurale.
- 📊 Plus de 4 000 nouvelles salles de classe en 2012/2013

Commentaire

Le nombre de salles de classe fonctionnelles a connu une progression de 9,3% entre l'année scolaire 2011/2012 et 2012/2013, passant ainsi de 43 661 à 47 709 soit une augmentation de 4 048 salles de classe.

La hausse du nombre de salles de classe est relativement plus importante au privé qu'au public, faisant ainsi progresser la part du privé de 0,4 point. Cette part passe de 18,5 % en 2011/2012 à 18,9% en 2012/2013.

L'analyse du nombre de salles de classe suivant le milieu de résidence fait ressortir une part de plus en plus importante des zones rurales. En 2012/2013, cette part atteint 76,5% soit une progression 0,4 point de pourcentage par rapport à l'année scolaire 2011/2012.

Les évolutions du nombre de salles de classe par rapport à 2011/2012 au niveau régional vont de 6,9% dans le Sahel à 15,3% dans le Plateau Central. Par rapport à l'année précédente, toutes les régions ont enregistré une hausse du nombre de salles de classe.

Entre 2007/2008 et 2012/2013 le nombre de salles de classe est passé de 31 809 à 47 709 sur le plan national soit une augmentation de 50%.

Concernant les communes prioritaires, le nombre de leurs salles de classe représentent 8,8% du total des salles de classe.

Salle de classe : Unité pédagogique où des enseignements sont dispensés. Elle peut être construite ou en abri précaire (paillote par exemple)

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

NOMBRE DE SALLES DE CLASSE

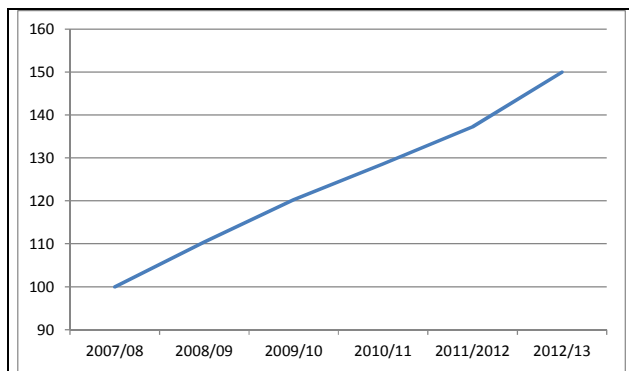
Effectifs des salles de classe

Effectif total 2012/13	Privé	Rural	communes prioritaires
47 709	18,9	76,5	8,8

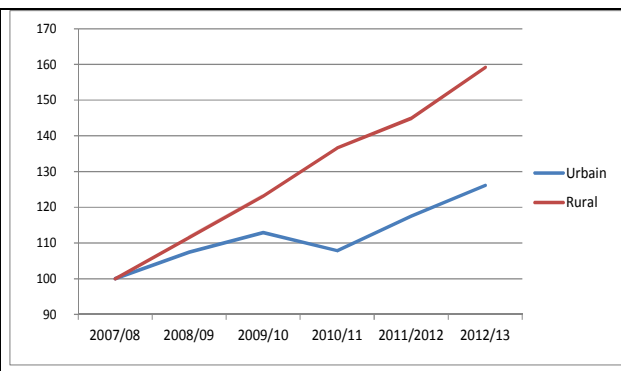
Évolution

Évolution 2013/2012		Évolution 2013/2008	
En effectif	en %	en effectif	en %
4 048	9,3	15 900	50,0

Évolution du nombre de salles de classe (indice base100 en 2007/2008)
base 100 en 2007/2008)



du nombre de salles de classe par statut d'écoles (indice base 100 en 2007/2008)

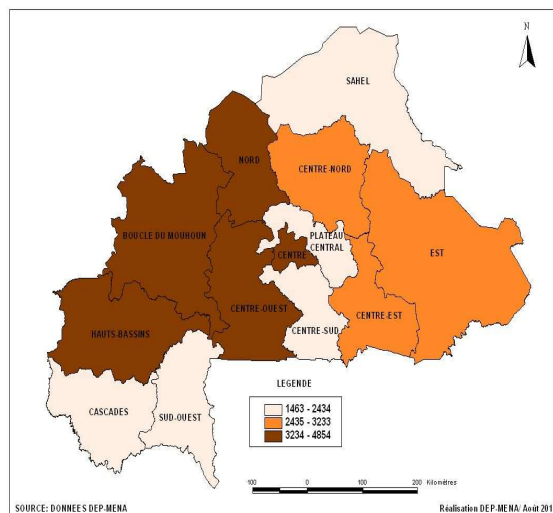


Statut de la commune

Milieu de résidence

Taux de variation du nombre de salles de classe

Régions	Effectifs 2012/13	Évolution 2013/2012		Évolution 2013/2008
		en effectif	en %	
Boucle du Mouhoun	4 681	365	8,5	1 378
Cascades	1 754	201	12,9	682
Centre	6 053	502	9,0	2 028
Centre Est	3 686	333	9,9	1 310
Centre Nord	3 589	245	7,3	1 091
Centre Ouest	4 516	351	8,4	1 360
Centre Sud	2 140	168	8,5	626
Est	3 775	293	8,4	1 415
Hauts Bassins	4 544	389	9,4	1 496
Nord	5 072	365	7,8	1 726
Plateau Central	2 843	378	15,3	927
Sahel	2 566	165	6,9	904
Sud Ouest	2 490	293	13,3	957
Burkina Faso	47 709	4 048	9,3	15 900
Médiane	3 353	333	8,5	1 310
Intervalle de variation	[1553 - 5551]	[165 ; 502]	[6,9 - 15,3]	[626 - 2028]



NOMBRE DE SALLES DE CLASSE SOUS PAILLOTES

Augmentation du nombre de salles de classe sous-paillotes

Commentaire

Dans le but de la scolarisation des enfants, certaines communautés ont mis en place des salles de classe sous abris précaires ou sous-paillotes dans l'attente de la construction de bâtiments en matériaux définitifs. C'est ainsi qu'au niveau national il a été dénombré 4 488 salles de classe sous-paillotes en 2012/2013 dont 3 920 pour le public. Par rapport à 2011/2012 le nombre de salles de classe sous-paillotes au public a augmenté de 13%.

La région de l'Est enregistre plus de salles de classe sous paillotes (638 salles) suivie de la région du Centre Ouest (452 salles) représentant respectivement 16% et 12% des salles de classe sous paillotes dans le public. La région du centre compte le plus faible nombre de salles de classe sous paillotes seulement 16 salles de classe.

Au niveau de l'évolution des salles de classe sous paillotes, les régions du Sahel et des Hauts-Bassins ont connu une baisse de leur nombre respectivement de 4% et de 15%.

L'évolution des salles de classe sous-paillotes au public est plus importante que celle des salles de classe construites (13% contre 8%).

Au niveau des communes prioritaires, la proportion des salles de classe sous paillotes est de 15,5% contre 9,5% dans les autres communes.

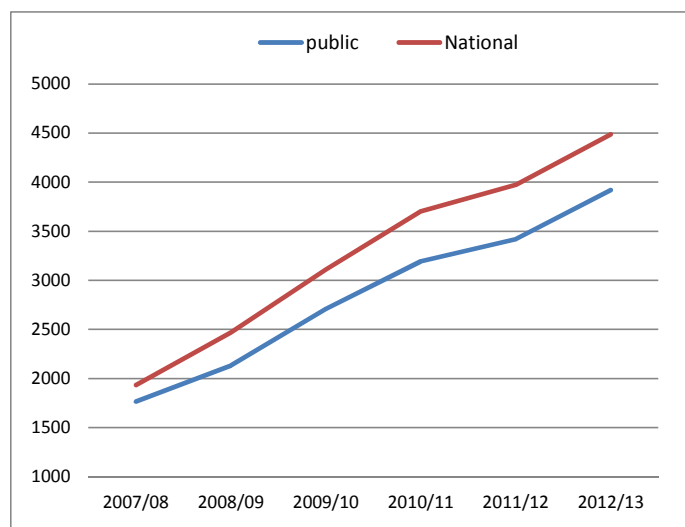
Notes méthodologiques :

Salle de classe sous paillotes : Salle de classe dont les murs sont en paillotes.

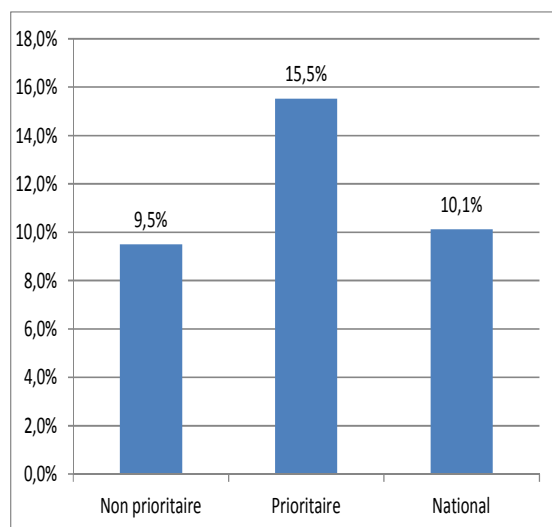
Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

NOMBRE DE SALLES DE CLASSE SOUS PAILLOTES

Evolution des salles de classe sous-paillotes



Pourcentage des paillotes selon le statut de la commune



Répartition des salles de classe sous-paillote selon les régions Répartition des salles de classe suivant le statut de la commune

Région	Salles de classe sous-paillotes	Évolution 2013/2012 en %
Est	638	8
Centre-Ouest	452	17
Sud-Ouest	440	18
Boucle du Mouhoun	431	19
Nord	419	7
Centre-Est	306	27
Centre-Nord	272	7
Sahel	261	-4
Cascades	235	20
Plateau Central	199	24
Centre-Sud	126	14
Hauts-Bassins	125	-15
Centre	16	6
National	3 920	13

Statut commune	Salles de classe sous-paillote	nombre total de salle de classe public	% salles de classe sous paillote
Non prioritaire	3 292	34 663	9,5%
Prioritaire	628	4 047	15,5%
National	3 920	38 710	10,1%

CARACTERISTIQUES DES ECOLES ET DES SALLES DE CLASSE

Les points saillants

- ✚ Légère amélioration des conditions d'accueil;
- ✚ Augmentation de la normalisation des écoles;
- ✚ Baisse du déficit en places assises.

Commentaire

En 2012/2013, sur 12 394 écoles, 45,1% sont incomplètes et 51,8% n'ont pas accès à l'eau potable dans leur domaine. Comparativement à l'année dernière, la proportion d'écoles incomplètes enregistre une baisse de 3,1 points tandis que la proportion d'écoles sans eau a légèrement augmenté (0,2 point). Entre 2007/2008 et 2012/2013, la proportion des écoles incomplètes a augmenté de 6,2 points et tandis que celle des écoles sans eau a baissé de 6,1 points.

Quant aux salles de classe en mauvais état, on enregistre une baisse de 1,6% de leur nombre en 2012/2013 comparativement à l'année précédente. Ainsi, on assiste à une baisse de la proportion des salles de classe en mauvais état entre 2011/2012 et 2012/2013 passant de 14,9% à 13,5%. L'analyse suivant le statut et le milieu indique que la proportion des salles de classe en mauvais état est plus importante au niveau du public (14,3% contre 9,9% dans le privé) et en zone rurale (16,2% contre 4,5% en milieu urbain).

Entre 2007/2008 et 2012/2013, le nombre de salles de classe en mauvais état a connu une hausse aussi bien dans le public que dans le privé et également en milieu rural et urbain.

En ce qui concerne les places assises, le déficit a atteint 20,5% en 2012/2013. Cet indicateur est en légère baisse (0,5 point) par rapport à celui de l'année dernière. Les déficits en places assises sont plus importants au niveau du privé (23,2% contre 20,0% dans le public) et du milieu rural (22,5% contre 15,2% en milieu urbain).

Pour un effectif de 2 466 379 élèves inscrits en 2012/2013 au primaire, 12,5% parcourent 3 Km ou plus pour atteindre leurs écoles. L'analyse suivant le milieu de résidence indique qu'en zone rurale, les élèves parcourent beaucoup plus de longue distance que ceux en zone urbaine. En effet, en milieu rural, 22,5% des élèves parcourent 3km ou plus pour se rendre à leurs écoles contre 15,2% en milieu urbain.

Notes méthodologiques :

Ecole incomplète : Ecole classique qui n'a pas fonctionné avec tous les niveaux du cycle primaire.

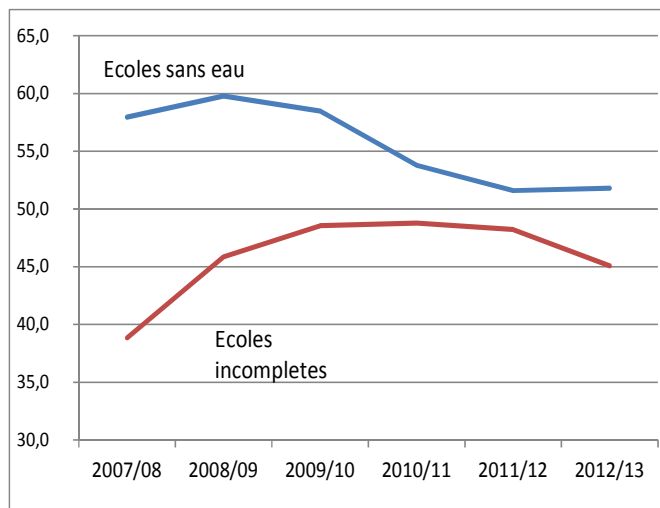
Ecole sans eau : Ecole où il y a ni une installation de forage, ni de borne fontaine.

Le déficit en places assises : est la proportion du surplus d'élèves par rapport aux places disponibles, les places disponibles étant calculées en additionnant la capacité d'accueil des tables bancs.

CARACTERISTIQUES DES ECOLES ET DES SALLES DE CLASSE

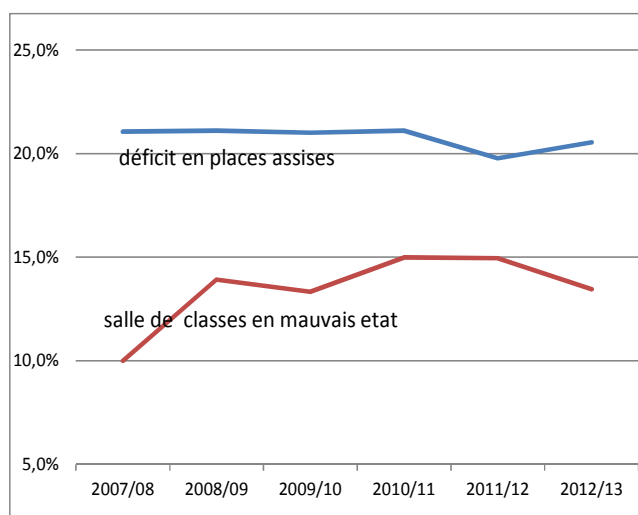
État et niveau d'équipement des écoles

Nombre d'écoles en 2012/2013	Écoles incomplètes		Écoles sans eau	
	%	Évolution 2013/2008	%	Évolution 2013/2008
12 394	45,1	6,2	51,8%	-6,1



Accessibilité, état et niveau d'équipement des salles de classe

Nombre de salles de classe en 2013/2012	Salles de classe en mauvais état		Déficit en places assises	
	%	Évolution 2013/2008	%	Évolution 2013/2008
47 709	13,5%	3,5	20,5	-0,5



Les disparités public / privé

2012/13	Écoles incomplètes		Écoles sans eau		Élèves à plus de 3 kms		Salles de classe en mauvais état		Déficit en places assises	
	%	Evolution 2013/2008	%	Evolution 2013/2008	%	Evolution 2013/2008	%	Evolution 2013/2008	%	Evolution 2013/2008
Public	51,6	9,5	50,1%	-7,4	12,8%	-7,7	14,3%	3,8	20,0%	-0,5
Privé	19,4	-0,3	58,9%	-2,3	15,3%	-9,3	9,9%	2,3	23,2%	-1,5

Les disparités rural/urbain

2012/13	Écoles incomplètes		Écoles sans eau		Élèves à plus de 3 kms		Salles de classe en mauvais état		Déficit en places assises	
	%	Evolution 2013/2008	%	Evolution 2013/2008	%	Evolution 2013/2008	%	Evolution 2013/2008	%	Evolution 2013/2008
Rural	51,5	7,9	56,0%	-5,9	14,06%	-5,3	16,2%	4,0	22,5%	-0,9
Urbain	15,3	-4,2	32,5%	-9,5	14,11%	-1,1	4,5%	0,1	15,2%	-0,8

Les points saillants

- 📊 Réduction des disparités entre les régions
- 📊 Besoins importants en salles de classe dans les régions.
- 📊 Importance du nombre d'élèves qui parcourent plus de 3 km pour rejoindre leur école

Commentaire

Les disparités entre les régions en termes de qualité et de capacité d'accueil persistent toujours en 2012/2013.

La proportion des écoles incomplètes varie de 13,1% au Centre à 65,7 % au Sahel. Cinq régions seulement ont une proportion d'écoles incomplètes de moins de 50%. Comparativement à l'année dernière, on assiste à une réduction des disparités entre régions. En effet, l'écart entre la proportion d'écoles incomplètes d'une région et la moyenne nationale est de 14,1 points contre 19,3 en 2011/2012.

Quant aux écoles sans eau, la région du Centre (29,6%) est la plus équipée, et la région des Cascades (71,5%) la moins équipée. Le nombre de régions qui ayant une proportion d'écoles non pourvu en eau potable inférieur à 50% est passé de 4 en 2011/2012 à 5 régions en 2012/2013. Ce sont : le Centre 29,6%, le Centre Nord 41,3%, le Centre Est 42,7%, le Centre sud 45,7% et le Plateau Central 47,5%. Entre 2011/2012 et 2012/2013, on enregistre une légère réduction des disparités entre les régions. L'écart type est passé de 10,8 à 10,4 au cours de cette période.

La proportion des salles de classe en mauvais état varie de 1,9% au Centre à 21,0% à l'Est. L'analyse des écarts type indique que les disparités entre régions sont restées constants durant ces deux dernières années. Par ailleurs, le nombre de régions ayant une proportion de salles de classe en mauvais état supérieure à 10%, est passé de 10 à 11 en 2012/2013.

L'insuffisance des places assises s'accroît dans plusieurs régions. Le déficit en places assises varie de 8,8% au Centre à 30,5% dans les Cascades. Le nombre de régions ayant un déficit supérieur à 20,5% (niveau national) est de dix contre huit régions l'année dernière. A l'exception du Centre, les autres régions ont un taux de plus de 15% de déficit en places assises.

Concernant la distance parcourue par les élèves, on note des disparités entre les régions en 2012/2013. En effet, seulement 5,1% des élèves de la Boucle du Mouhoun contre 18,6% de ceux du Centre parcourent 3 kilomètres ou plus pour rejoindre leurs écoles. L'écart type enregistré en 2012/2013 est de 4,1 contre 4,3 l'année précédente.

L'indice synthétique qui résume les conditions d'accueil dans les écoles est très variable entre les régions. Il varie de 3,4 au Centre à 11,8 dans les Cascades. Trois régions ont des conditions d'apprentissage très difficiles, il s'agit des cascades, du Sud Ouest et de l'Est.

Notes méthodologiques :

Calcul de l'indice synthétique

Un rang est affecté à chaque région pour chaque indicateur à partir d'un classement par ordre croissant. L'indice synthétique correspond à la moyenne arithmétique des rangs obtenus par chaque région pour chaque indicateur. Plus la valeur de l'indicateur est élevée, plus la situation de la région est défavorable en matière de qualité d'accueil.

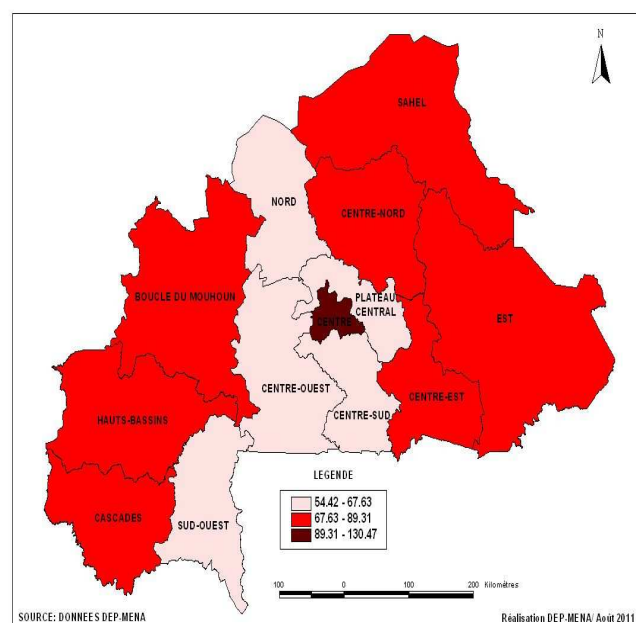
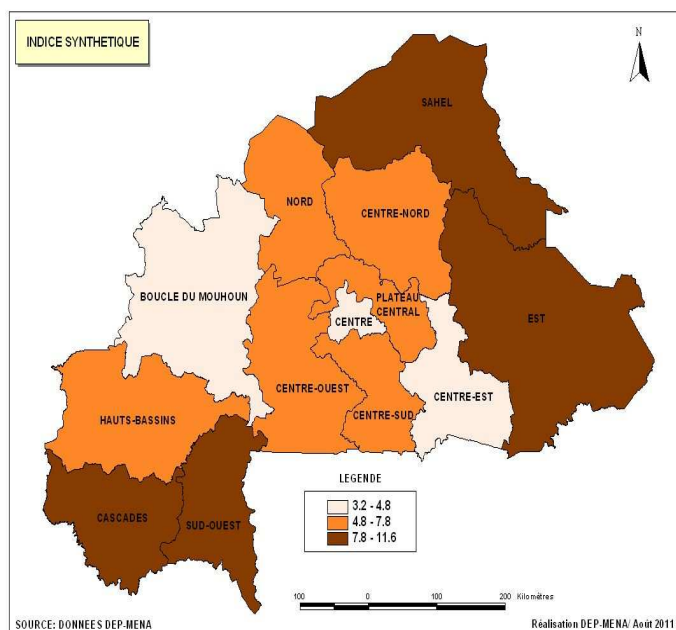
CARACTERISTIQUES DES ECOLES ET DES SALLES DE CLASSE (SUITE)

Indicateurs de qualité et de capacité d'accueil en 2012/2013 (en %)

Région	Écoles incomplètes (%)	Écoles sans eau (%)	Nbre d'élèves à plus de 3Km (%)	Salles de classes en mauvais état(%)	Déficit en nombre de places assises (%)	Indice synthétique
Boucle du Mouhoun	51,2	54,4	5,1	14,1	22,1	6
Cascades	63,0	71,5	16,7	18,8	28,0	11,8
Centre	13,1	29,6	18,6	1,9	8,8	3,4
Centre Est	39,7	42,7	14,8	12,8	17,4	4,4
Centre Nord	53,2	41,3	12,0	10,7	22,9	5
Centre Ouest	51,9	57,0	12,2	17,5	20,7	7,4
Centre Sud	54,5	45,7	15,0	10,5	20,8	6,6
Est	55,5	55,0	16,0	21,0	22,2	10,2
Hauts Bassins	37,0	53,9	11,5	7,9	22,9	3,8
Nord	29,0	63,2	5,2	19,5	24,4	6,2
Plateau Central	44,5	47,5	15,2	16,1	20,3	5,8
Sahel	65,7	57,2	9,7	14,3	25,3	8,6
Sud Ouest	59,3	60,8	17,3	19,1	23,8	11,8
Burkina Faso	45,1	51,8	12,5	13,5	20,5	
Médiane	51,9	54,4	14,8	14,3	22,2	6,2
Intervalle de variation	[13,1 ; 65,7]	[29,6 ; 71,5]	[5,1 ; 18,6]	[1,9 ; 21]	[8,8 ; 28]	[3,4 ; 11,8]
Ecart type	14,3	10,4	4,2	5,2	4,5	
Ecart type 2012	19,3	10,8	4,3	5,2	5,5	

Indice synthétique

Population scolarisable/nombre de salles de classe



Les points saillants

- ✚ Plus d'un livre de calcul par élève et moins d'un livre de lecture par élève ;
- ✚ Moins d'un livre par élève dans le secteur privé et en zone urbaine.

Commentaire

Pour l'année scolaire 2012/2013, le ratio livre/élève est de 0,9 pour la lecture et 1,1 pour le calcul. Ces indicateurs sont en baisse par rapport à l'année scolaire 2011/2012 (1,1 livre de lecture par élève et 1,2 livre de calcul par élève). Par rapport à 2007/2008, ces indicateurs se sont améliorés de 0,02 point pour le ratio livre de lecture par élève et 0,18 point pour celui du calcul.

Cependant, il faut noter que des disparités existent encore cette année entre les secteurs public et privé. En effet, les ratios du privé sont largement en deçà de l'objectif fixé qui est d'un livre par élève. En 2012/2013, les ratios livres de lecture et de calcul par élève sont respectivement de 0,5 et 0,51 au privé contre 1,03 et 1,19 au public. L'analyse de l'évolution des ratios au niveau du privé depuis l'année scolaire 2007/2008 fait ressortir une tendance à la baisse.

Les ratios livres de lecture et de calcul par élève sont supérieurs à 1 en zone rurale et inférieurs à 1 en zone urbaine. Et ceci à cause de la forte concentration des écoles privées en milieu urbain.

Au plan régional, à l'exception du Centre, toutes les régions ont plus d'un livre de calcul par élève. Sept régions ont un ratio de moins d'un livre de lecture par élève. Ce sont les régions du Centre, du Centre-Nord, du Centre Est, de la Boucle du Mouhoun, du Nord et du Plateau Central.

Notes méthodologiques :

Le ratio livres par élève est calculé en rapportant le nombre total des livres par matière au nombre total des élèves.

Pour le livre de calcul, le cours préparatoire (CP1 et CP2) n'est pas considéré.

Plus le ratio est élevé, meilleure est la situation.

LES MANUELS SCOLAIRES

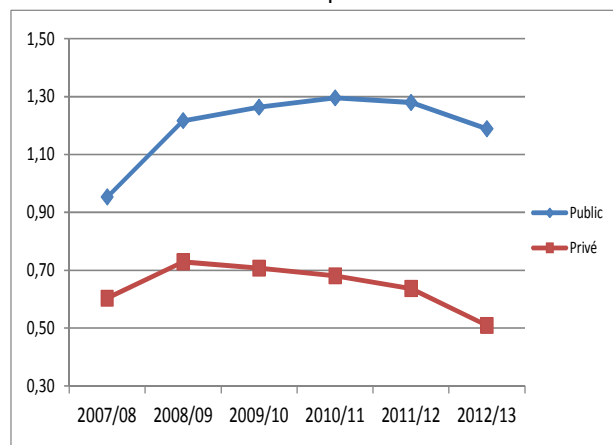
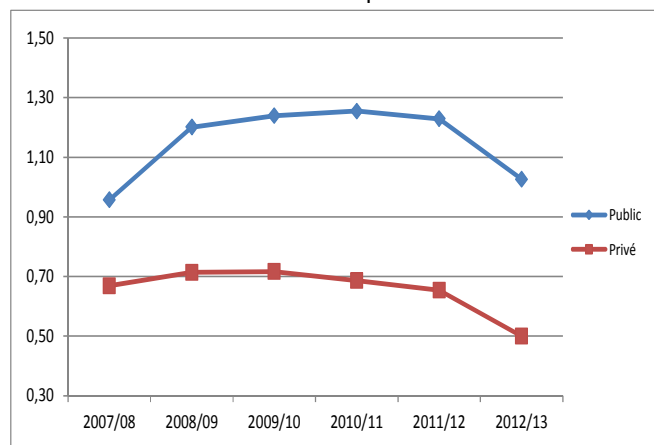
Le nombre de manuels par élève

2012/2013	
lecture	calcul
0,94	1,08

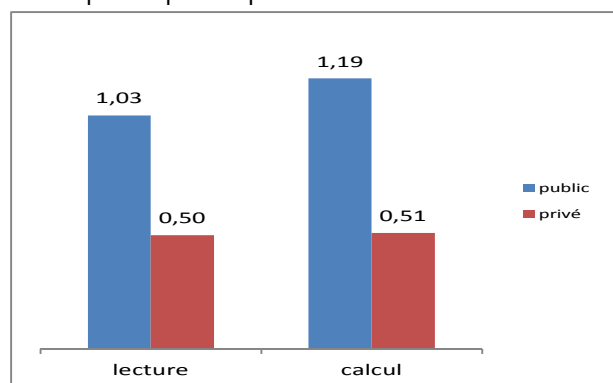
Évolution			
lecture		calcul	
2013/2012	2013/2008	2013/2012	2013/2008
-0,20	0,02	-0,10	0,18

Évolution du ratio livre de lecture par élève selon le statut

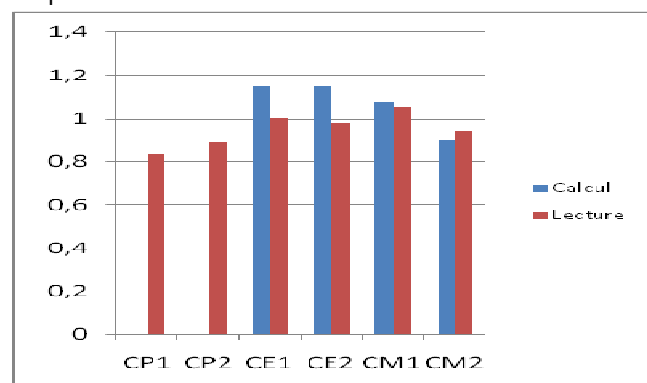
Évolution du ratio livre de calcul par élève selon le statut



Les disparités public / privé en 2012/2013



Disparités entre niveaux d'étude en 2012/2013



Les disparités régionales

Région	2012/2013	
	Calcul	Lecture
Boucle du Mouhoun	1,08	0,90
Cascades	1,28	1,26
Centre	0,71	0,66
Centre Est	1,05	0,87
Centre Nord	1,04	0,81
Centre Ouest	1,20	1,05
Centre Sud	1,06	0,86
Est	1,29	1,08
Hauts Bassins	1,12	1,03
Nord	1,04	0,92
Plateau Central	1,12	0,93
Sahel	1,31	1,11
Sud Ouest	1,45	1,21
Burkina Faso	1,08	0,94

Ratio livre-élève par milieu de résidence

	Lecture	Calcul
rural	1,01	1,17
urbain	0,75	0,84

Ratio livres-élève par statut d'école

	2012/2013	
	lecture	calcul
public	1,03	1,19
privé	0,50	0,51
National	0,94	1,08

LES ENSEIGNANTS

Les points saillants

- ✚ Réduction de l'écart de croissance entre effectifs des enseignants et effectifs des élèves ;
- ✚ Maintien de la forte croissance des effectifs des femmes enseignantes, des enseignants du secteur privé.

Commentaire

L'effectif des enseignants en 2012/2013 est de 53 505 contre 48 592 en 2011/2012 soit 4 913 enseignants de plus. En partant des effectifs des enseignants de l'année scolaire 2007/2008, l'augmentation est de près de 18 000 enseignants.

L'augmentation des effectifs s'est poursuivie aussi bien dans les secteurs privés que publics et dans le milieu rural et urbain. Comparativement aux données de l'année dernière, l'accroissement des effectifs des enseignants est plus important dans le public (10,5% contre 8,3% dans le privé) et dans le milieu rural (11,3% contre 6,9% en milieu urbain). Ces accroissements ont eu comme corollaire, la hausse de la proportion des enseignants au niveau du public et du milieu rural. Par ailleurs, la proportion des enseignants dans les communes prioritaires est de 8,3% en 2012/2013.

L'analyse suivant le genre indique que l'accroissement relatif des effectifs des femmes enseignantes reste plus important que celui des hommes. L'indice de l'effectif des femmes est en hausse de 24,2 points par rapport à 2011/2012 et de 80,2 points par rapport à 2007/2008 contre respectivement 8,7 et 35,5 pour les hommes.

Les accroissements d'effectifs des enseignants entre 2011/2012 et 2012/2013 varient de 7,7% dans la région du Centre-Sud à 18,4% au Plateau Central. Cinq régions ont eu un accroissement des effectifs des enseignants supérieur à 10%. Il s'agit : des Cascades, du Centre-Est, des Hauts-Bassins, du Plateau central et du Sud-Ouest.

Notes méthodologiques :

Effectif des enseignants : Ensemble du personnel des écoles destiné à des tâches d'enseignement qu'il soit utilisé ou non

Enseignant titulaire : responsable des enseignements d'une classe fonctionnelle ou d'une unité d'enseignement

LES ENSEIGNANTS

Effectifs des enseignants

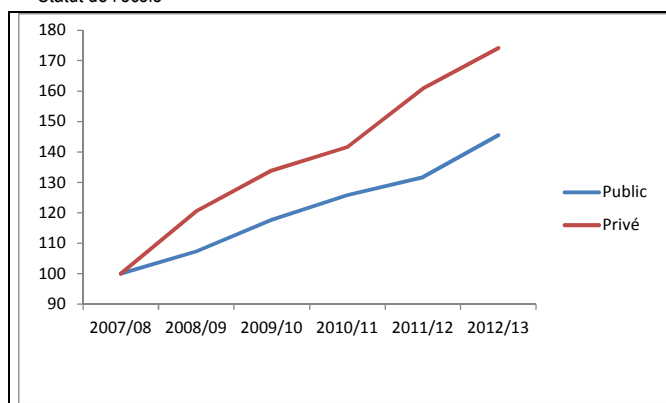
Effectif total 2012/2013	Part privé	Part rural	Part des communes prioritaires
53 505	19,0%	73%	8,3%

Évolution du nombre des enseignants

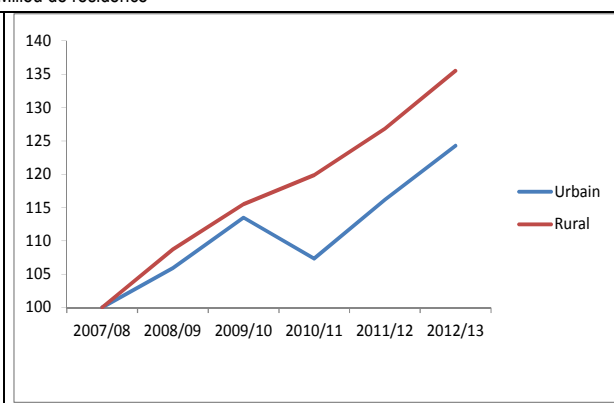
Évolution			
2013/2012		2013/2008	
en effectif	en %	en effectif	en %
4 913	10,1	17 888	50,2

Évolution comparative des indices du nombre d'enseignants (indice base 100 en 2000/01)

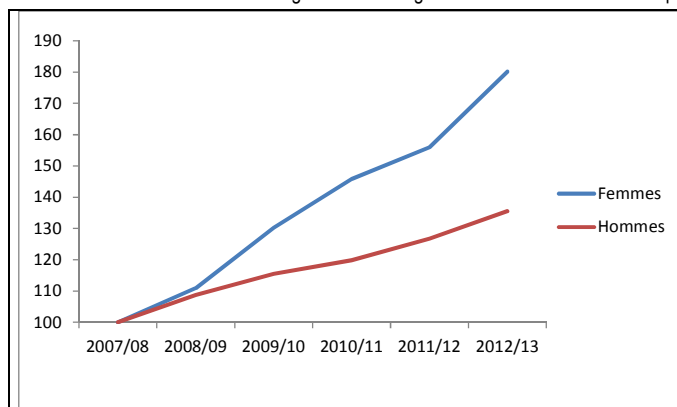
Statut de l'école



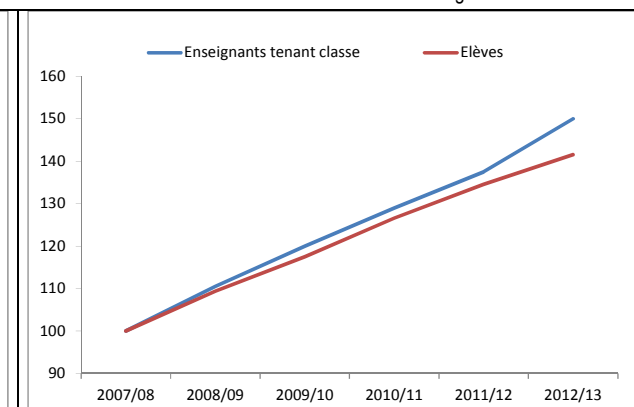
Milieu de résidence



Évolution des enseignants selon le genre



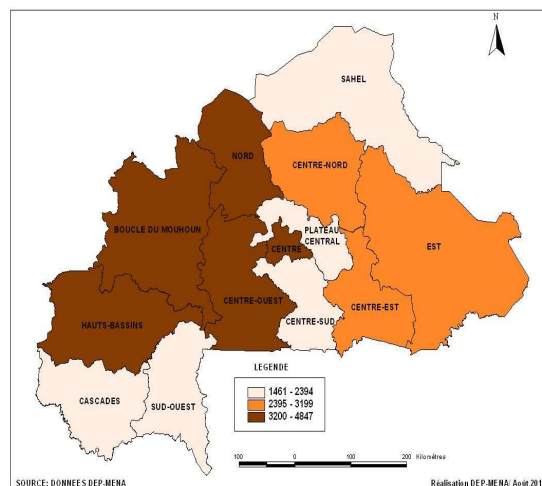
Comparaison de l'évolution des effectifs des élèves et des enseignants



Les disparités régionales des enseignants chargés de cours région

Évolution de l'effectif des enseignants en 2012/2013

Régions	Effectifs 2012/2013	Évolution 2013/2012		Évolution 2013/ 2008
		en effectif	en %	
B. du Mouhoun	5 126	413	8,8	45,1
Cascades	1 964	232	13,4	65,0
Centre	7 444	575	8,4	44,8
Centre-Est	4 090	493	13,7	58,2
Centre-Nord	3 814	277	7,8	40,9
Centre-Ouest	5 049	396	8,5	41,8
Centre-Sud	2 332	167	7,7	38,1
Est	4 043	315	8,4	62,0
Hauts-Bassins	5 721	561	10,9	54,7
Nord	5 472	463	9,2	51,7
Plateau Central	3 005	468	18,4	48,9
Sahel	2 754	223	8,8	59,8
Sud-Ouest	2 691	330	14,0	59,5
Burkina Faso	53 505	4913	10,1	50,1



TAUX D'ENCADREMENT DES ELEVES

Les points saillants

- ✚ Légère Baisse du taux d'encadrement
- ✚ Les communes prioritaires enregistrent un ratio inférieur à 40 élèves par enseignant.

Commentaire

Au cours de l'année scolaire 2012/2013, le taux d'encadrement est de 52,2 élèves par enseignant et a connu une baisse de 1,9 point par rapport à l'année précédente (54,1 élèves par enseignant). Cette baisse concerne aussi bien le milieu urbain (58,3 élèves par enseignant contre 58,9 en 2011/2012) que le milieu rural (50,3 élèves par enseignant contre 52,6 en 2011/2012).

Les communes prioritaires, elles enregistrent un taux d'encadrement faible et en dessous de l'objectif national fixé à 50 élèves par enseignant. Il est de 36,3 élèves par enseignant dans ces dernières contre 53,7 élèves dans les autres communes. Les activités de sensibilisation doivent se renforcer au niveau des communes prioritaires pour une rentabilisation des investissements réalisés.

Suivant le statut de l'établissement, le taux d'encadrement au niveau du public a enregistré une baisse comparé à celui de l'année précédente (53,6 contre 56,1). Ce taux reste largement supérieur à celui du privé qui a connu une hausse ces deux dernières années (46,1 contre 45,5). Sur la période 2007/2008 et 2012/2013, le taux d'encadrement a connu une baisse de 3,1 points.

Le taux d'encadrement au niveau national (52,2 élèves par enseignant) cache d'énormes disparités au niveau régional. Le taux d'encadrement des élèves varie entre 36,5 élèves par enseignant dans le Sahel à 63,3 dans les Hauts-Bassins. A l'exception de la région du Plateau central (50,0) et des trois régions (Sahel, Est et Sud-ouest qui ont un taux inférieur à 50 élèves par maître), les autres régions ont un taux d'encadrement supérieur à 52 élèves par maître.

Notes méthodologiques :

Taux encadrement : Nombre moyen d'élèves par enseignant titulaire de classe

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

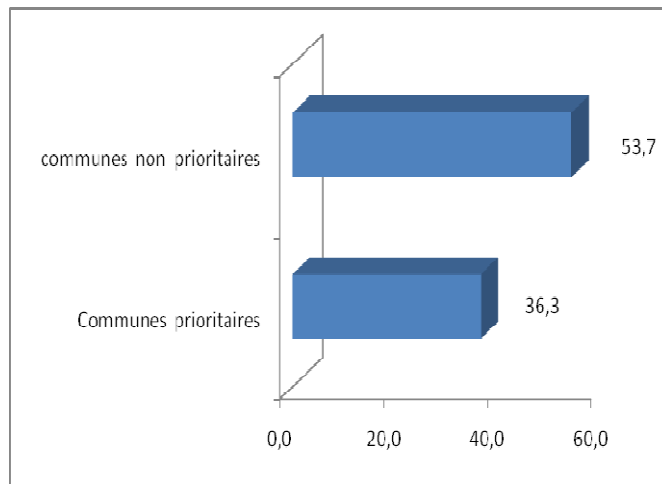
TAUX D'ENCADREMENT DES ELEVES

Taux d'encadrement	Variation (*)	Variation (*)
2012/13	2013/2012	2013/2008
52,2	-1,9	-3,1

Taux d'encadrement et variations Selon Milieu de

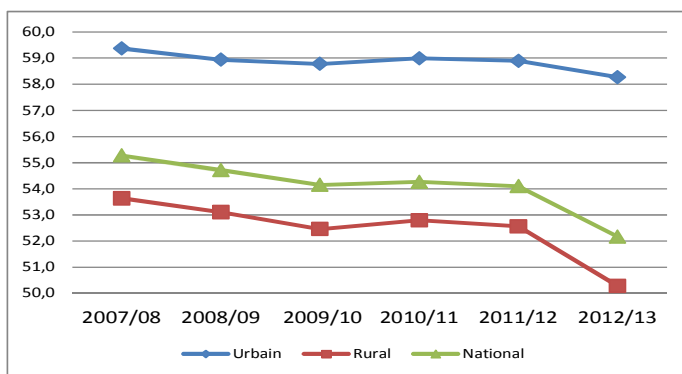
Taux encadrement	2012/13	Variation (*)	
		2013/2012	2013/2008
Urbain	58,3	-0,6	-1,1
Rural	50,3	-2,3	-3,3

résidence

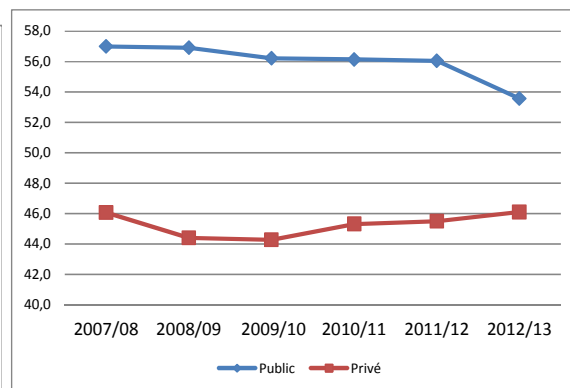


Évolution comparée du taux d'encadrement

Milieu de résidence



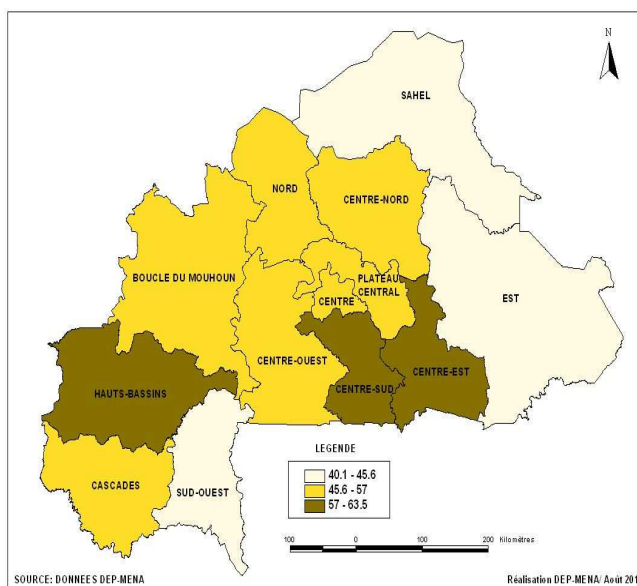
statut de l'école



Disparités régionales

Régions	Taux d'encadrement 2012/13	Variation	
		2013/2012	2013/2008
Boucle du Mouhoun	53,2	-1,67	4,0
Cascades	54,0	-2,94	1,6
Centre	52,1	-3,03	6,8
Centre-Est	56,9	-1,76	3,2
Centre-Nord	53,7	-1,01	2,3
Centre-Ouest	55,0	-1,57	7,1
Centre-Sud	59,6	-1,77	6,6
Est	42,2	-2,16	-2,3
Hauts-Bassins	63,3	-0,20	11,2
Nord	52,2	-2,89	0,3
Plateau Central	50,0	-1,66	3,2
Sahel	36,5	-3,63	-6,7
Sud-Ouest	42,0	-3,65	-2,5
Burkina Faso	52,18	-2,09	3,28
Médiane	53,2	-1,8	3,2
Intervalle de variation	[36,5 ; 63,3]	[-3,6 ; -0,2]	[-6,7 ; 11,2]

Taux d'encadrement



CARACTERISTIQUES DES ENSEIGNANTS

Les points saillants

- ✚ Le corps enseignant continue de se féminiser;
- ✚ Légère baisse de la proportion du personnel qualifié dans le public;
- ✚ Zones rurales plus favorisées en personnel qualifié que les zones urbaines.

Commentaire

Au cours de l'année scolaire 2012/2013, le nombre d'enseignants est de 53 505 contre 48 592 en 2011/2012. Le degré de féminisation du corps enseignant a atteint 39,5% et la proportion des enseignants qualifiés est de 85,6%. La représentation des femmes au cours de l'année 2012/2013 a augmenté de 1,8 point par rapport à l'année précédente. Quant à la proportion des enseignants qualifiés, elle est en baisse de 0,2 point par rapport à l'année dernière.

Il y a proportionnellement plus d'enseignants qualifiés en milieu rural qu'en milieu urbain (91,7% contre 69,2%). Cela s'explique par la prédominance du secteur public en milieu rural. La proportion de femmes est plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural, dans le public que dans le privé.

Au niveau des communes prioritaires, la proportion des femmes enseignantes est de 27,7% et celle du personnel qualifié est de 91,4%. Ces deux taux sont respectivement de 32,4% et de 71,6% dans les autres communes.

Le nombre de femmes enseignantes au plan national connaît une hausse d'année en année. En effet, entre 2007/2008 et 2012/2013, la proportion des femmes enseignantes a augmenté de 6,6 points. Par contre sur cette même période, la proportion d'enseignants qualifiés a baissé de 2,1 points.

Il existe de fortes disparités régionales en termes de degré de féminisation et de qualification du personnel enseignant. Les régions à grandes agglomérations, où le secteur privé est plus important, ont les plus faibles pourcentages d'enseignants qualifiés. Pour la féminisation, elles se positionnent en première ligne. Le taux de féminisation varie de 26,7% au Sahel à 53,0% au Centre. Pour la proportion des enseignants qualifiés, la région du Sud-ouest est au premier rang avec 98,3% suivi de la région de l'Est avec 96,1%. La région du Centre avec 56,8% est classée en dernière position.

Notes méthodologiques :

Personnel qualifié : est considéré comme qualifié tout enseignant titulaire d'un des diplômes suivants : Certificat d'Elémentaire d'aptitude pédagogique (CEAP), Certificat d'aptitude pédagogique (CAP) ou Certificat supérieur d'aptitude pédagogique (CSAP)

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

CARACTERISTIQUES DES ENSEIGNANTS

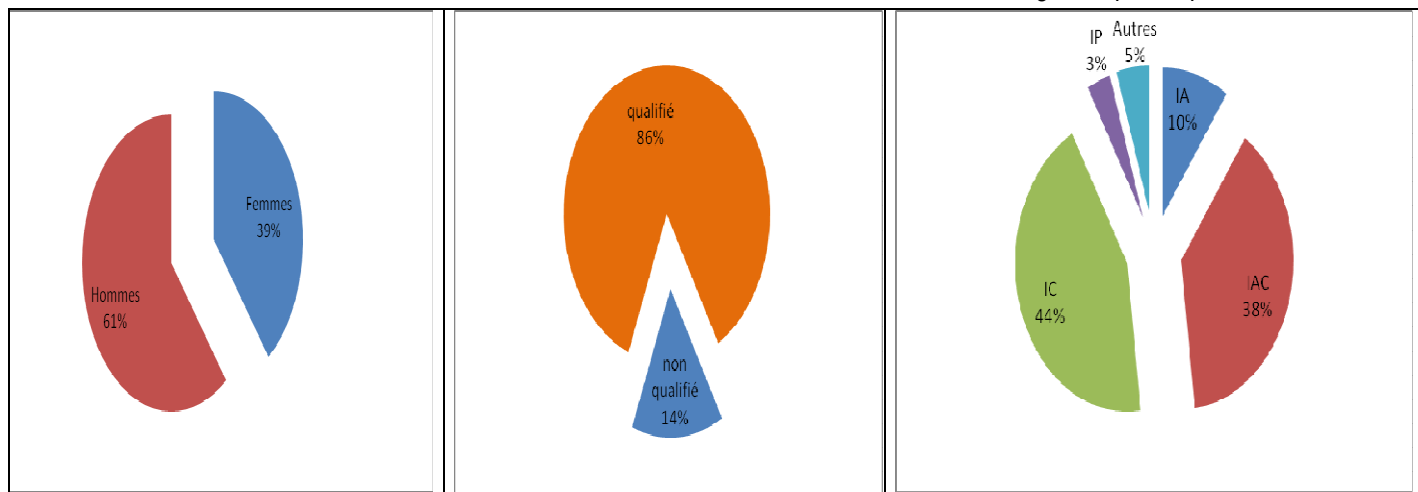
Féminisation et qualification

Nombre d'enseignants en 2012/2013	% de femmes	% Enseignants qualifiés	Évolution 2013/12		Évolution 2013/2008	
			% de femmes	% Enseignants qualifiés	% de femmes	% Enseignants qualifiés
53 505	39,5	85,6	1,8	-0,21	6,6	-2,1

Taux de féminisation

Qualification

Enseignants par corps



Les disparités régionales

les disparités Urbain/rural

Statut de l'école	Femmes		Enseignants qualifiés		milieu	Femmes		Enseignants qualifiés	
	%	Évolution 2013/2008	%	Évolution 2013/2008		%	Évolution 2013/2008	%	Évolution 2013/2008
Public	40,8	6,9	99,8	0,3	Rural	35,0	9,4	91,6	-1,8
Privé	33,9	6,0	25,0	-2,4	Urbain	51,5	3,5	69,2	-6,5

Les disparités régionales

Régions	% Femmes	% Enseignants qualifiés
Boucle du Mouhoun	32,1	92,9
Cascades	35,0	91,9
Centre	53,0	56,8
Centre-Est	43,0	92,5
Centre-Nord	37,1	91,9
Centre-Ouest	40,4	94,1
Centre-Sud	43,1	94,2
Est	39,2	96,1
Hauts-Bassins	36,6	75,0
Nord	36,6	85,7
Plateau Central	46,3	89,0
Sahel	26,7	93,7
Sud-Ouest	30,7	98,3
Burkina Faso	39,5	85,6
Médiane	37,1	92,5
Intervalle de variation	[26,7 ; 53]	[56,8 ; 98,3]

Statut de la commune	% de Femmes	% Qualifiés
Prioritaires	27,7	91,4
Non Prioritaires	32,4	71,6

Les points saillants

- 📈 Hausse des taux de promotion ;
- 📉 Baisse significative du taux de redoublement.

Commentaire

Les indicateurs de mesure de l'efficacité interne de l'éducation de base se sont améliorés dans tous les sous cycles par rapport à l'année précédente. En effet, le taux de promotion en 2012/2013 a connu une hausse par rapport à 2011/2012 passant de 91,0 % à 91,9% au CP, de 88,0 % à 88,3% au CE et de 80,2% à 81,1% au CM1.

Le taux de redoublement a également connu une baisse dans tous les sous cycles par rapport à 2011/2012. Le taux de redoublement est ainsi passé de 4,0% à 3,6% au CP, de 6,8% à 6,0% au CE et de 17,9% à 15,5% au CM. Quant au taux d'abandon c'est seulement au CP qu'il a baissé. Il est passé de 5,0 % à 4,5% au CP, de 5,2% à 5,7% au CE et au CM1 de 13,2% à 13,7%.

Comparativement à 2007/2008, les indicateurs de rendement interne de l'éducation se sont améliorés dans tous les sous cycles.

Les courbes d'évolution des taux de rendement interne montrent une reprise de la hausse des taux de promotion dans tous les sous cycles, une poursuite de la baisse du taux de redoublement et une variation en dents de scie pour le taux d'abandon. Le taux d'abandon du CM1 est élevé et mérite des investigations poussées pour cerner les causes du phénomène.

Au niveau des disparités régionales, on constate que la région du Plateau Central enregistre le pourcentage le plus élevé de redoublants (9 %) tandis que le Sahel a enregistré un taux de 5%. Toutes les régions ont une proportion de redoublants inférieure à 10% et elles ne sont que cinq (le Sahel, les Hauts-bassins, le Centre-Est et le Centre Ouest) à avoir une valeur de cet indicateur inférieure à 7%.

Notes méthodologiques :

Taux de promotion : Proportion d'élèves d'un niveau d'étude donné qui s'inscrivent dans le niveau supérieur à l'année suivante.

Taux de redoublement : Proportion d'élèves d'un niveau d'étude donné qui s'inscrivent dans le même niveau l'année suivante.

Taux d'abandon : Proportion d'élèves d'un niveau d'étude donné qui ne se réinscrivent pas l'année suivante
Nb : Le taux de promotion au CM1 est sous-estimé car les élèves des écoles bilingues terminent leur cycle en 5 ans.

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

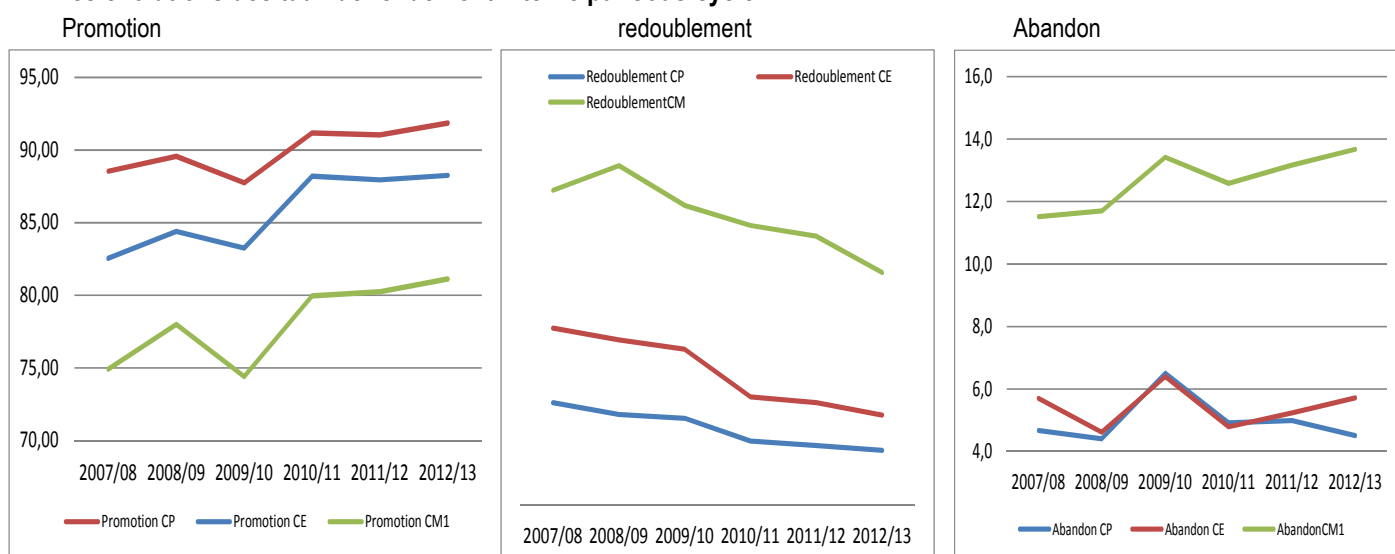
LES PARCOURS SCOLAIRES

Les taux de rendement interne par sous-cycle

	CP			CE			CM1		
	2012/2013	Variation		2012/13	Variation		2012/2013	Variation	
		2013/2012	2013/2008		2013/2012	2013/2008		2013/2012	2013/2008
Promotion	91,9	0,8	3,3	88,3	0,3	5,7	81,1	0,9	6,2
Redoublement	3,6	-0,3	-3,2	6,0	-0,8	-5,8	15,5	-2,4	-5,5
Abandon	4,5	-0,5	-0,2	5,7	0,5	0,0	13,7	0,5	2,2

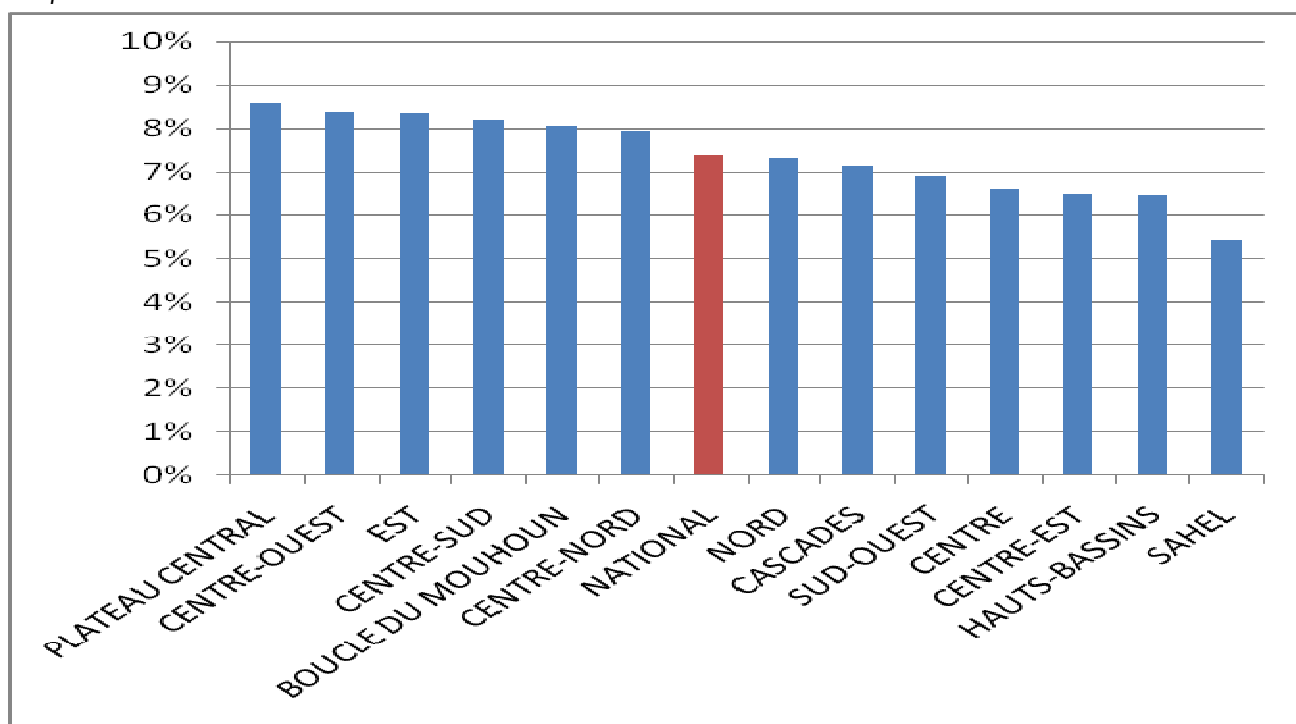
* La promotion et l'abandon concernent le CM1.

Les évolutions des taux de rendement interne par sous-cycle



Disparités régionales

L'importance des redoublants en 2012/2013



Les points saillants

- ✚ Hausse de l'efficacité interne.
- ✚ Baisse des taux de déperdition

Commentaire

L'étude de la survie scolaire a consisté à appliquer les indicateurs (taux de promotion, redoublement et abandon) à une cohorte fictive de 1 000 élèves accédant en 1ère année.

La courbe de la cohorte de 2012/2013 se situe légèrement au dessus de celles des cohortes de 2011/2012. Elle résume en partie les améliorations constatées sur les indicateurs de rendement interne du système décrit précédemment. La capacité du système à maintenir les élèves jusqu'en dernière année est resté identique à celle de l'année scolaire précédente. En effet, en 2012/2013, sur 1000 élèves entrés au CP1, 688 parviendront au CM2 avec ou sans redoublement contre 687 en 2011/2012 et 670 en 2007/2008. La réussite à l'examen du CEP a fléchi. En effet, toujours sur les 1000 élèves, 628 réussiront au CEP en 2012/2013 contre 639 en 2011/2012 et 513 en 2007/2008.

En ce qui est des disparités suivant le genre, elles sont en faveur des filles. En effet, sur 1000 élèves filles entrés au CP1, 743 atteindront la classe du CM2 parmi lesquelles 662 obtiendront le CEP. Ces chiffres sont respectivement de 640 et de 596 pour les garçons.

En 2012/2013, un élève devra passer en moyenne 6,6 ans pour obtenir son CEP. La durée moyenne pour l'obtention du CEP est resté stable par rapport à 2011/2012 et s'est légèrement réduit par rapport à 2007/2008 où elle était de 6,8ans.

En 2012/2013, 26,9% des ressources consacrées à l'éducation pour permettre aux élèves d'atteindre la fin du cycle sont gaspillées contre 27,2% en 2011/2012 et 31,9% en 2007/2008 soit une baisse de 0,3 et 5,0 points respectivement par rapport à 2011/2012 et 2007/2008. Les ressources gaspillées sont plus importantes chez les garçons. Elles sont en baisse chez les filles de 1,5 point de pourcentage contrairement au niveau des garçons où l'on enregistre une hausse de 0,7 point. Ces ressources gaspillées chez les garçons et les filles sont respectivement de 31,0% et 22,3% en 2012/2013 contre 30,3% et 23,8% en 2011/2012. Pour l'année 2007/2008 elles étaient 32,9% pour les garçons et 30,6% pour les filles.

Le gaspillage de ressources est imputable pour 76,0% à l'abandon en 2012/2013 contre 72,5% en 2011/2012 et 75% en 2007/2008. Cette année, la déperdition due à l'abandon est en hausse aussi bien chez les filles (70,6% en 2012/2013 contre 70,4% en 2011/2012) que chez les garçons (80,1% en 2012/2013 contre 75,0% en 2011/2012).

Notes méthodologiques :

La survie est le nombre d'élèves de la cohorte qui atteint un niveau avec ou sans redoublement.

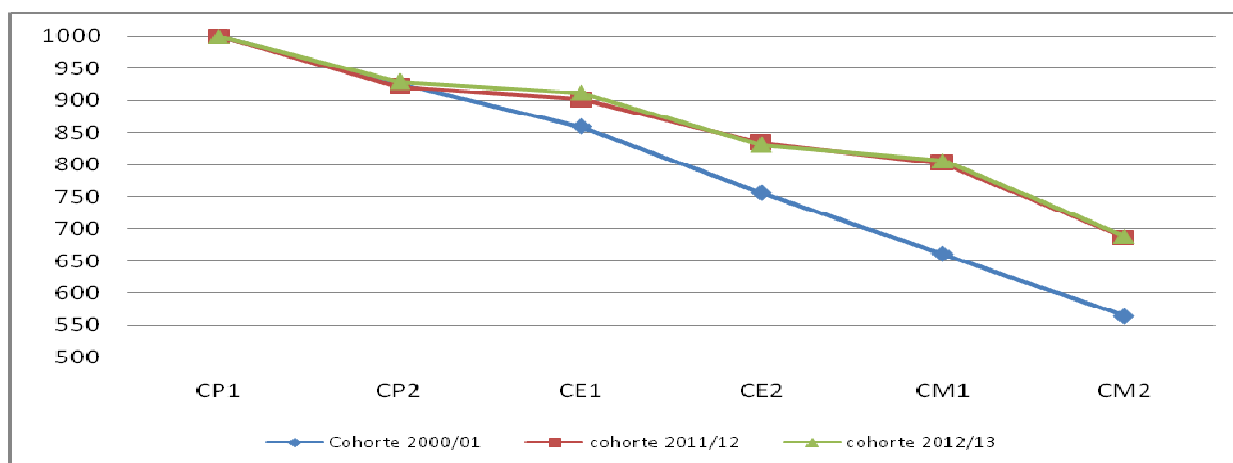
La survie au CEP est calculée en supposant que les abandons au CM2 sont négligeables.

Le coefficient d'efficacité interne est le rapport entre le nombre d'années-élèves théoriquement nécessaires pour les élèves atteignant le dernier niveau du cycle et le nombre d'années-élèves effectivement consommées par l'ensemble des élèves.

La déperdition due à l'abandon est la proportion du nombre années élèves consommées par les élèves qui ont abandonné avant la fin du cycle dans le surplus d'années élèves consommées par la cohorte.

LES PARCOURS SCOLAIRES - SUITE

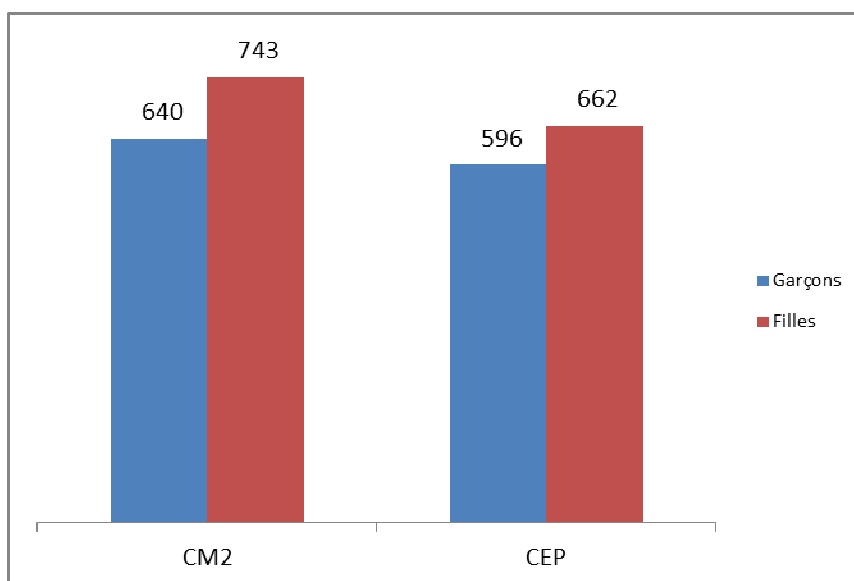
Étude de la survie scolaire



Taux de survie

Taux de survie	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
CM2	670	694	623	703	687	688
CEP	579	653	570	648	639	631

Comparaison garçons – filles en 2012/13



Durée moyenne de scolarisation

	2007/2008			2011/2012			2012/2013		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Durée moyenne des études par diplômé (en années)	6,8	6,8	6,8	6,6	6,6	6,6	6,7	6,6	6,6
Coefficient d'efficacité interne	67,1%	69,4%	68,1%	69,7%	76,2%	72,8%	69,0%	77,7%	73,1%
Déperdition due à l'abandon	74,0%	76,1%	75,0%	75,0%	70,4%	72,5%	80,1%	70,6%	76,0%

TAUX DE REUSSITE AU CEP

Les points saillants

- ✚ Baisse du taux de réussite au CEP;
- ✚ Taux de réussite des garçons toujours supérieur à celui des filles.

Commentaire

Le taux de réussite au Certificat d'Etudes Primaires (CEP) en 2013 est de 60,9%. Il connaît une baisse de 4,3 points de pourcentage par rapport à celui de l'année précédente. Le taux des filles reste toujours inférieur à celui des garçons (65,1% contre 56,9%).

Le graphique d'évolution de la page ci-contre indique une évolution en dents de scie de 2008 à 2013. Durant cette période, le taux le plus bas a été observé en 2008 (58,5%). Le taux de réussite de cette année est le plus faible enregistré depuis celui de 2009. Entre 2008 et 2013, l'écart entre le taux de réussite des garçons et celui des filles est supérieur à 7 points et atteint 8,2 points en 2013 (valeur la plus élevée sur la période).

Les taux de réussite par région en 2013 varient de 52,1 % dans le Centre Nord à 73,7% au Cascades. Cet écart est plus petit que celui de l'année précédente passant de 23,8 à 21,6 points.

En 2012/2013, seules quatre (4) des 13 régions ont enregistré un taux de réussite supérieur au taux national (Cascades, Centre, Centre-Est, Nord et Hauts-Bassins).

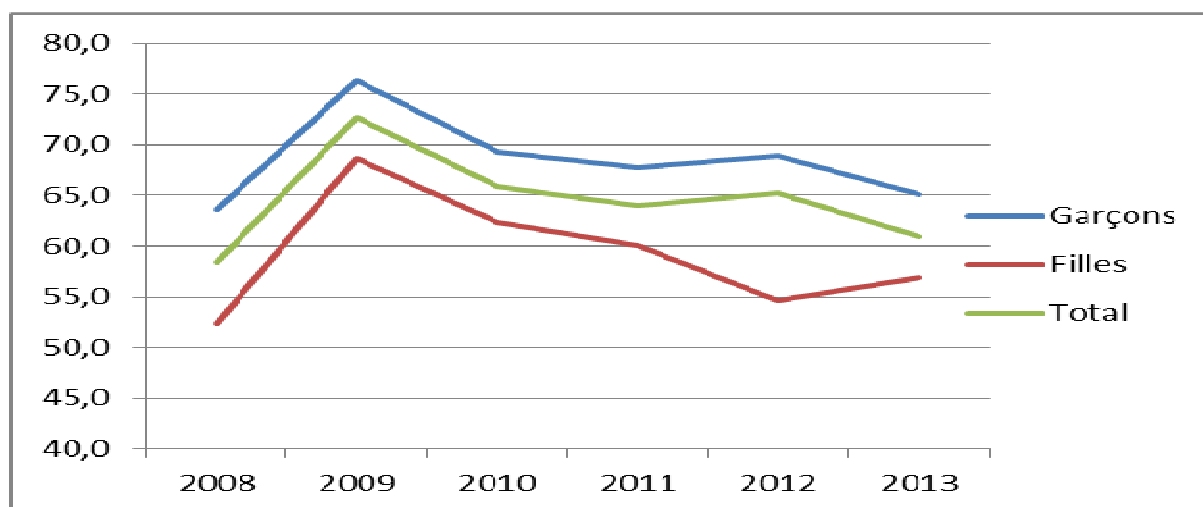
Notes méthodologiques :

Taux de réussite au CEP : Rapport entre le nombre des candidats déclarés admis à l'examen du CEP et l'effectif des candidats présentés.

Source : Rapport de la DEC/MENA

TAUX DE REUSSITE AU CEP

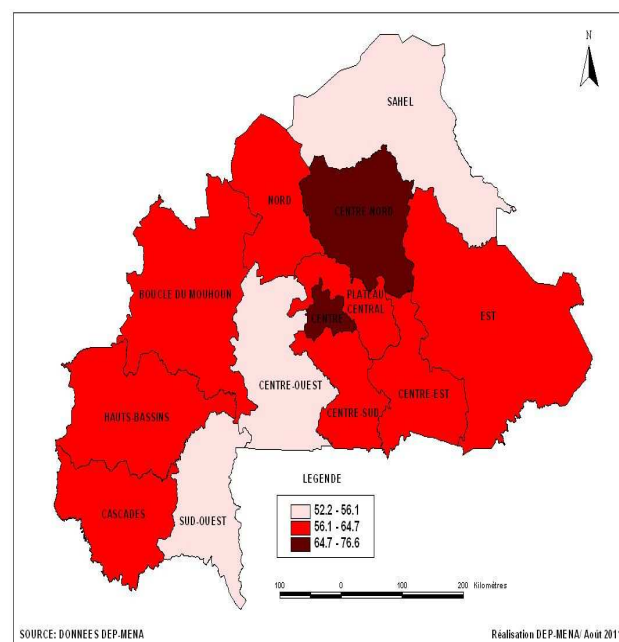
Évolution comparée des taux de réussite des garçons et des filles



Disparités régionales

Régions	Taux de réussite en 2013		
	Garçons	Filles	Ensemble
Boucle du Mouhoun	52,7	61,3	57,0
Cascades	70,9	77,1	73,7
Centre	57,2	65,4	61,3
Centre-Est	58,1	66,1	62,0
Centre-Nord	46,6	57,8	52,1
Centre-Ouest	56,5	64,7	60,4
Centre-Sud	54,6	62,6	58,6
Est	49,5	58,2	53,7
Hauts-Bassins	60,3	67,3	63,8
Nord	57,7	66,6	61,9
Plateau Central	54,4	62,1	58,1
Sahel	53,6	60,5	57,3
Sud-Ouest	49,6	63,6	56,8
Burkina Faso	56,9	65,1	60,9
Médiane	54,6	63,6	58,6
Intervalle de variation	[46,6 70,9]	[57,8 77,1]	[52,1 73,7]

Carte des taux de réussite session 2013



Les apprentissages scolaires au Burkina Faso: Les effets du contexte, les facteurs pour agir.

OBJECTIFS DE L'ETUDE.

1. Objectifs généraux

Les résultats des études doivent permettre :

- ✚ d'ajuster les programmes et l'enseignement ;
- ✚ d'éclairer la politique nationale d'éducation ;
- ✚ d'accroître le soutien du public à l'éducation.

2. Objectifs spécifiques

- ✚ mesurer le niveau réel des élèves dans les disciplines évaluées ;
- ✚ analyser les performances scolaires des élèves à la lumière de facteurs internes à l'école, mais aussi de facteurs individuels et environnementaux (ressources éducatives, nutrition, statut familial, etc.) ;
- ✚ assurer le suivi longitudinal des acquis des élèves ;
- ✚ proposer des pistes de réflexion en vue de prises de décisions visant l'amélioration de la qualité du système.

Les points saillants.

- ✚ Meilleurs résultats des élèves en zone urbaine ;
- ✚ Non maîtrise de la lecture, surtout dans les petites classes ;
- ✚ Meilleure performance (en français) des élèves possédant un manuel de lecture ;
- ✚ Non influence du redoublement sur le rendement des élèves ;
- ✚ Meilleures performances des élèves ayant fréquenté le préscolaire ;
- ✚ Faible proportion des enseignants arrivent à couvrir tout le programme scolaire ;
- ✚ Les garçons abandonnent beaucoup plus que les filles ;
- ✚ Insuffisance de l'encadrement pédagogique des enseignants ;
- ✚ Performance moyenne des élèves dans toutes les disciplines.

Commentaires et pistes de réflexion.

La résidence en zone urbaine reste incontestablement un facteur déterminant pour l'obtention de meilleurs résultats par les élèves par rapport à la zone rurale.

Des réflexions doivent être menées pour identifier les éléments responsables de cette réussite et trouver, éventuellement, des éléments de substitution pour la zone rurale.

Au CE1 comme au CM2, les élèves qui répondent correctement aux différentes questions de compréhension posées sur les textes de lecture, réussissent mieux dans les épreuves de français, mathématiques et sciences. On note cependant qu'une partie importante des élèves rencontrent encore des difficultés dans la maîtrise de la lecture, surtout dans les petites classes.

La lecture étant une discipline instrumentale, il est indispensable que les capacités des enseignants soient renforcées pour l'enseignement de cette matière.

Les élèves qui possèdent un manuel (surtout de lecture) sont plus performants (en français) que les autres.

La politique de dotation gratuite de manuels aux élèves est à encourager d'une part, d'autre part un mécanisme rigoureux de gestion de ces manuels s'impose.

Les élèves qui ont fréquenté l'école maternelle ont atteint de meilleures performances dans les deux niveaux et dans toutes les disciplines évaluées

Il conviendrait d'accentuer la politique d'éducation en faveur de la petite enfance.

Pour diverses raisons, une très faible proportion des enseignants arrivent à couvrir les programmes d'enseignement au terme d'une année scolaire.

L'identification des causes exactes de ce fait, devra se poursuivre, afin d'y apporter les solutions adéquates.

Les garçons abandonnent beaucoup plus que les filles.

Les mesures incitatives pour la promotion de la scolarisation et le maintien des filles à l'école devraient être étendues aux garçons.

Selon la majorité des enseignants, les visites de suivi et d'encadrement pédagogiques ont un impact positif. Cependant, elles demeurent insuffisantes (quantitativement et qualitativement).

Au regard de l'intérêt que les enseignants semblent manifester pour leur encadrement, il conviendrait de renforcer les stratégies d'encadrement pédagogique en place

Les élèves, dans leur ensemble et dans toutes les disciplines évaluées, ont été moyennement performants, avec cependant des notes dispersées autour du résultat moyen national.

Il conviendrait de renforcer les capacités des enseignants en matière de tutorat, de travail de groupe, de pédagogie différenciée et de Projet Ecole Qualité (PEQ). Le projet de réécriture des curricula est, aussi, à accélérer.

LES RESULTATS : LES ACQUIS 2012

PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ETUDE.

Tableau 1. Résultats moyens sur 100 à l'enquête 2012.

Niveaux	Français	Maths	Sciences	Lecture (proportions de réussite)
CE1	50,1	48,7	48,3	31,5
CM2	50,0	50,3	51,1	68,1

Constats :

- Notes moyennes pas très satisfaisantes ;
- Notes moyennes très dispersées (hétérogénéité des élèves) ;
- Situation en lecture assez préoccupante, surtout au CE1.

Tableau 2 – Comparaison des résultats de 2007 et 2012.

	Année d'évaluation	Français	Mathématiques	Sciences
CE1	2007	45,6	46,7	-
	2012	50,1	48,7	-
CM2	2007	53,7	49,8	64,1
	2012	50,0	50,3	51,1

Constats :

- En 2012, le CE1 améliore significativement ses résultats ;
- Entre 2007 et 2012, les résultats du CM2 connaissent une nette baisse en français et en sciences.

Tableau 3 – Comparaison des résultats suivant la zone entre 2007 et 2012.

Classes	Zone	Année d'évaluation	Français	Mathématiques	Sciences
CE1	Rurale	2007	42,6	43,9	-
		2012	47,8	46,5	-
	Urbaine	2007	50,4	51,2	-
		2012	57,4	55,5	-
CM2	Rurale	2007	49,8	47,8	61,6
		2012	47,5	48,5	49,4
	Urbaine	2007	59,4	52,7	67,8
		2012	55,2	53,8	54,3

Constats :

- En 2012, dans presque toutes les disciplines, zone rurale et zone urbaine améliorent leurs scores au CE1, par rapport à 2007 ;
- Au CM2, les scores des deux zones ont plutôt baissé en français et en sciences entre 2007 et 2012 ; en maths ils ont connu une légère hausse.

Tableau 4 : Résultats moyens des élèves selon le statut de l'école

Statut	Niveau	Français	Maths	Sciences
Public	CE1	49,7	48,2	48,1
	CM2	49,3	49,7	50,7
Privé	CE1	56,8	55,9	51,6
	CM2	58,0	55,9	55,1

Constats :

Dans les deux niveaux évalués, les élèves des écoles privées ont été plus performants dans toutes les matières évaluées ; les différences de scores sont significatives.

Partie II :
INDICATEURS DE L'EDUCATION ISSUS
D'ENQUETES AUPRES DES MENAGES

Les points saillants

- ✚ Amélioration de la disponibilité des infrastructures en milieu rural.
- ✚ Le renvoi est la deuxième cause de l'abandon des élèves de 6 à 11 ans

Commentaire général

L'un des objectifs du PDDEB est d'augmenter l'offre d'éducation. Les résultats de l'enquête QUIBB 2007 montrent que le pourcentage des ménages qui mettent moins de 30 minutes pour atteindre l'école la plus proche s'est accru. Ils sont en effet 67,8% en 2007 contre 65,9% en 2005 et 62,3% en 2003. La proximité des écoles des habitations des ménages s'est surtout améliorée en milieu rural mais les ménages en milieu rural sont encore bien moins nombreux à pouvoir accéder à l'école primaire la plus proche en moins de 30 minutes que ceux du milieu urbain (62,9% contre 86,0%).

Les régions du Nord et du Centre ont un meilleur accès aux infrastructures scolaires, plus de 80% des ménages mettent moins de 30 minutes pour accéder à une école primaire. Par contre, celles du Sahel et du Sud-Ouest sont à peine 50% à moins de 30 minutes d'une infrastructure scolaire du primaire.

En termes de qualité du système éducatif primaire, 17% des élèves manifestent un mécontentement. Ils sont proportionnellement plus importants en milieu rural qu'en milieu urbain, au public qu'au privé. Cet état de fait est imputable à 59% au manque de fournitures scolaires, et à 30% au comportement et à la disponibilité du personnel enseignant.

Pour diverses raisons 4,7% des élèves âgés de 6 à 11 ans ont cessé de fréquenter l'école en 2006/07. Les deux principales causes sont le refus de fréquenter à 48% et le renvoi à 30%.

Notes méthodologiques :

Temps mis pour atteindre l'école la plus proche : C'est le temps en minutes avec le moyen de transport habituellement utilisé pour s'y rendre.

Sources : EBCVM 2003, QUIBB 2005, QUIBB2007/INSD

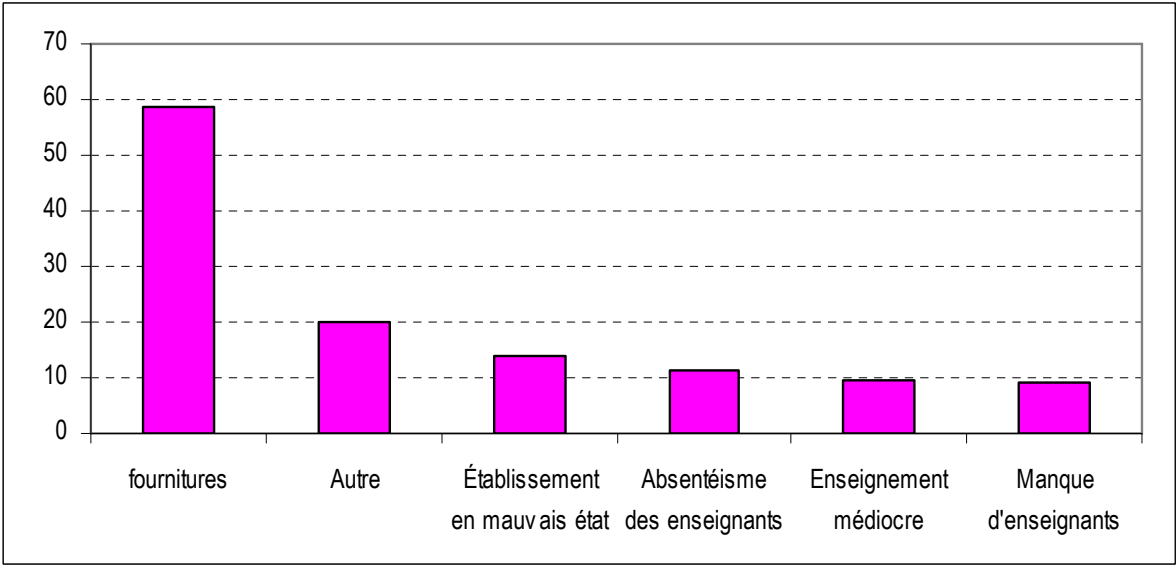
INDICATEURS DE L'ÉDUCATION ISSUS D'ENQUÊTES AUPRES DES MÉNAGES

Pourcentage de ménages à moins de 30 minutes d'une école primaire selon la région

Manifeste un mécontentement vis-à-vis du système éducatif

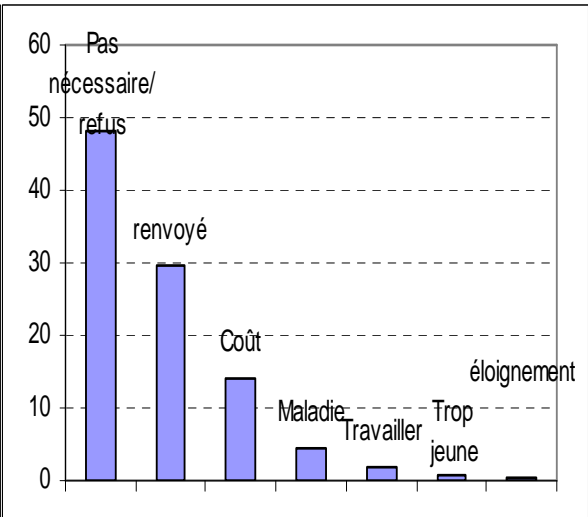
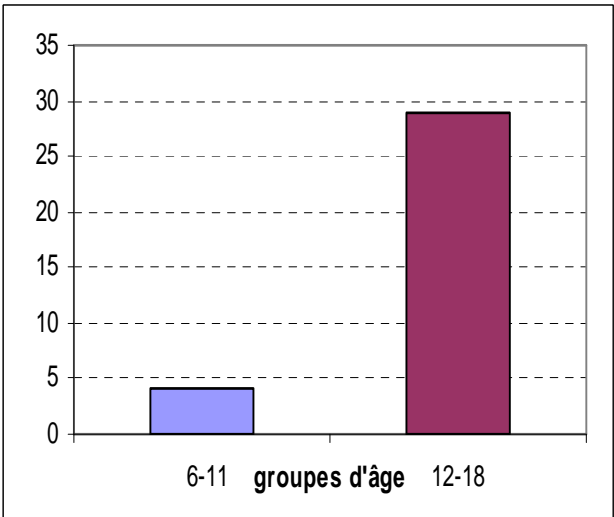
Ensemble		Primaire	
National	17,4	National	17,0
Rural	18,3	Public	17,2
Urbain	15,6	Privé	13,7
		Autres	19,8

Raisons du mécontentement (en %)



Pourcentage des abandons scolaires par groupe d'âge

Raisons des abandons scolaires des 6 à 11 ans

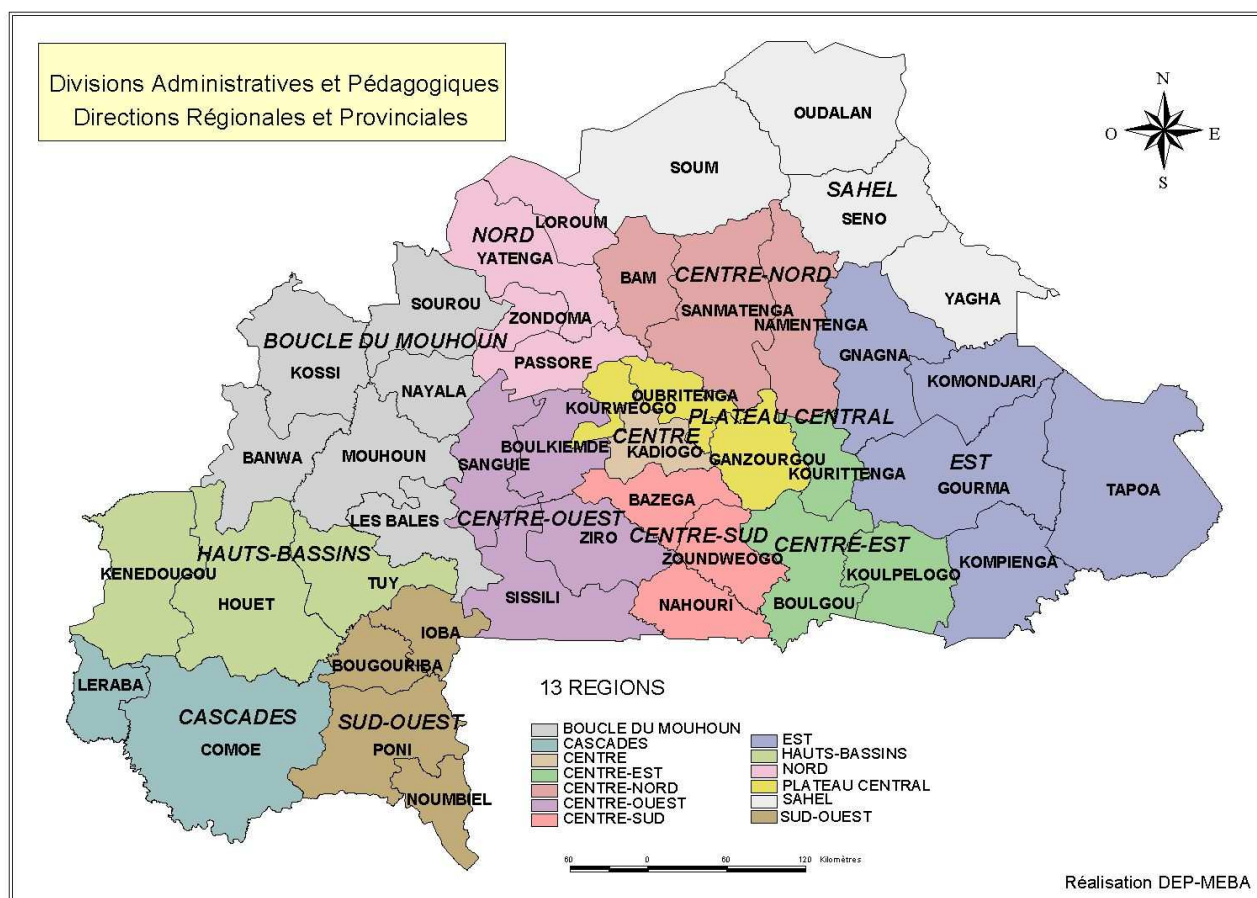


ANNEXE 1

LES DIVISIONS ADMINISTRATIVES ET PEDAGOGIQUES

Le Burkina Faso est divisé en 13 régions, 45 provinces (départements). Les Directions Régionales et Provinciales de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (DREBA, DPEBA) correspondent aux divisions administratives respectives. Elles comptaient 265 circonscriptions d'éducation de base (CEB) en 2004. Ce nombre qui évolue d'année en année est passé à 304 en 2005, à 322 en 2006 et à 385 en 2010.

Divisions administratives et Directions régionales et provinciales de l'enseignement de base et de l'alphabétisation



ANNEXE 2

LE SYSTEME EDUCATIF BURKINABE

Le système éducatif burkinabé comprend deux sous-systèmes :

- **Le système formel**

Le système formel est administré par cinq (05) ministères : 1) le Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (MASSN) pour l'éducation préscolaire ; 2) le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) pour le primaire ; 3) le Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur (MESS) pour le secondaire et le supérieur ; 4) le Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (MJFPE) pour l'emploi et la formation des jeunes et 5) le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MRSI) pour la recherche scientifique et technologique.

Le système formel comprend :

- Le préscolaire, qui concerne les enfants âgés de 3 à 5 ans et qui comporte un seul cycle d'une durée de 3 ans.
- L'enseignement primaire accueille les enfants de la tranche d'âge 6-11 ans et est subdivisé en trois sous cycles (CP, CE, CM) de deux ans chacun. Il est sanctionné par le Certificat d'Etudes Primaires (CEP).
- L'enseignement secondaire accueille la population de 12 à 18 ans. Il est composé de deux sous cycles : le post-primaire qui dure 4 ans et le secondaire qui dure 2 ou 3 ans. Ces niveaux d'enseignement sont sanctionnés par les diplômes suivants : BEPC et BAC (enseignement général) ; CAP, BEP, BAC technique (enseignement technique).
- L'enseignement supérieur comprend les universités et les écoles supérieures publiques et privées.
- La formation technique et professionnelle est assurée dans des établissements spécifiques publics ou privés. Elle vise l'acquisition de connaissances spécifiques pour l'exercice d'un métier.

- **Le système non formel**

Le système non formel concerne toutes les activités d'éducation et de formation structurées et organisées dans un cadre non scolaire. Au MENA, ce secteur relève d'un Ministère Délégué chargé de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle (MD/AENF).

L'éducation non formelle est dispensée dans :

- Les Centres Permanents d'Alphabétisation et de Formation (CPAF) qui accueillent les jeunes et les adultes de la tranche d'âge 15-50 ans.
- Les structures alternatives d'éducation des jeunes déscolarisés et non scolarisés. (CEBNF, écoles communautaires)